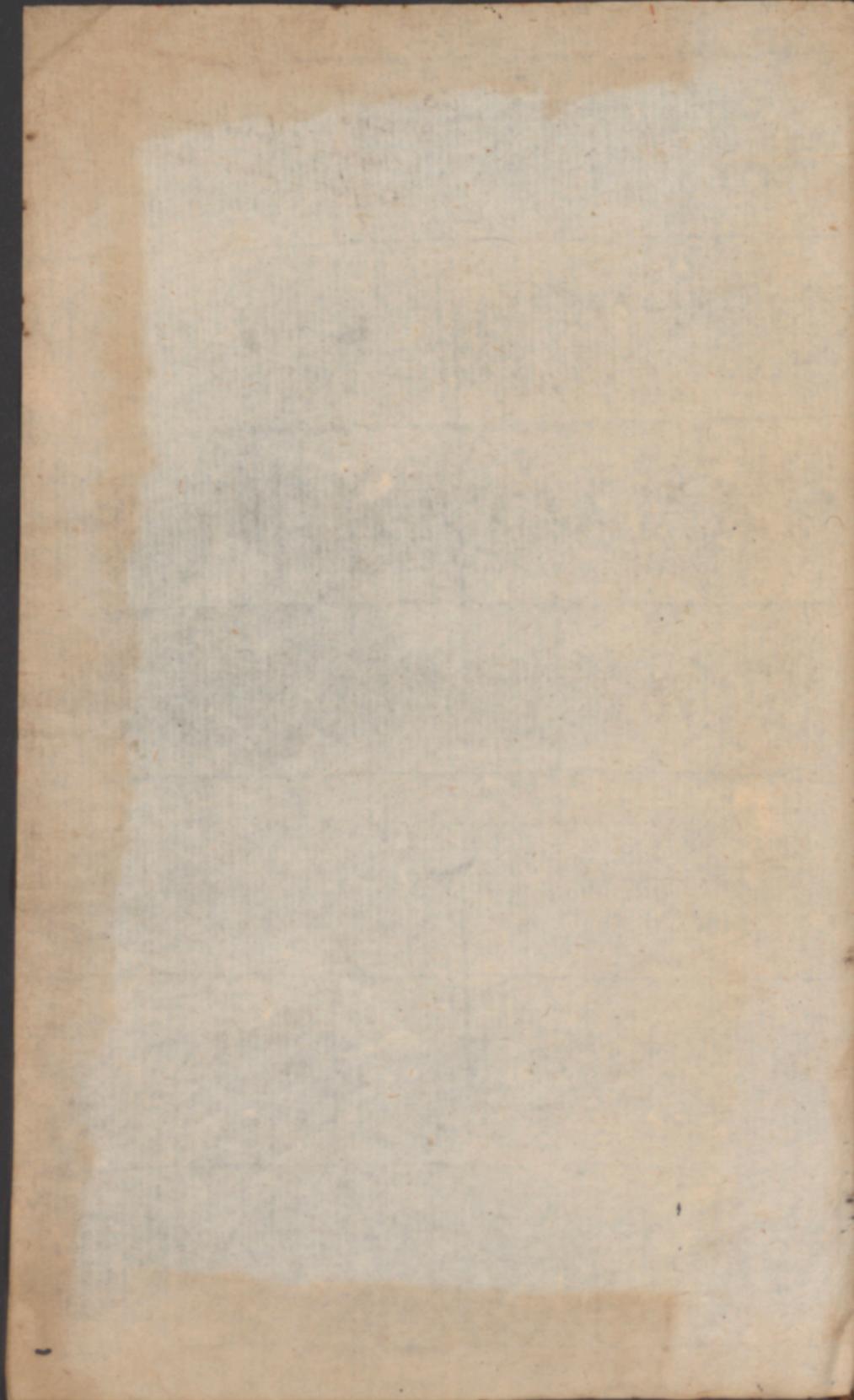


Cette rare au Catalogue BU
N^o 4176,
achetée 2 livres par M^r
Soufflot à Lorient.



LETTRE

A MONSIEUR BARRILLON

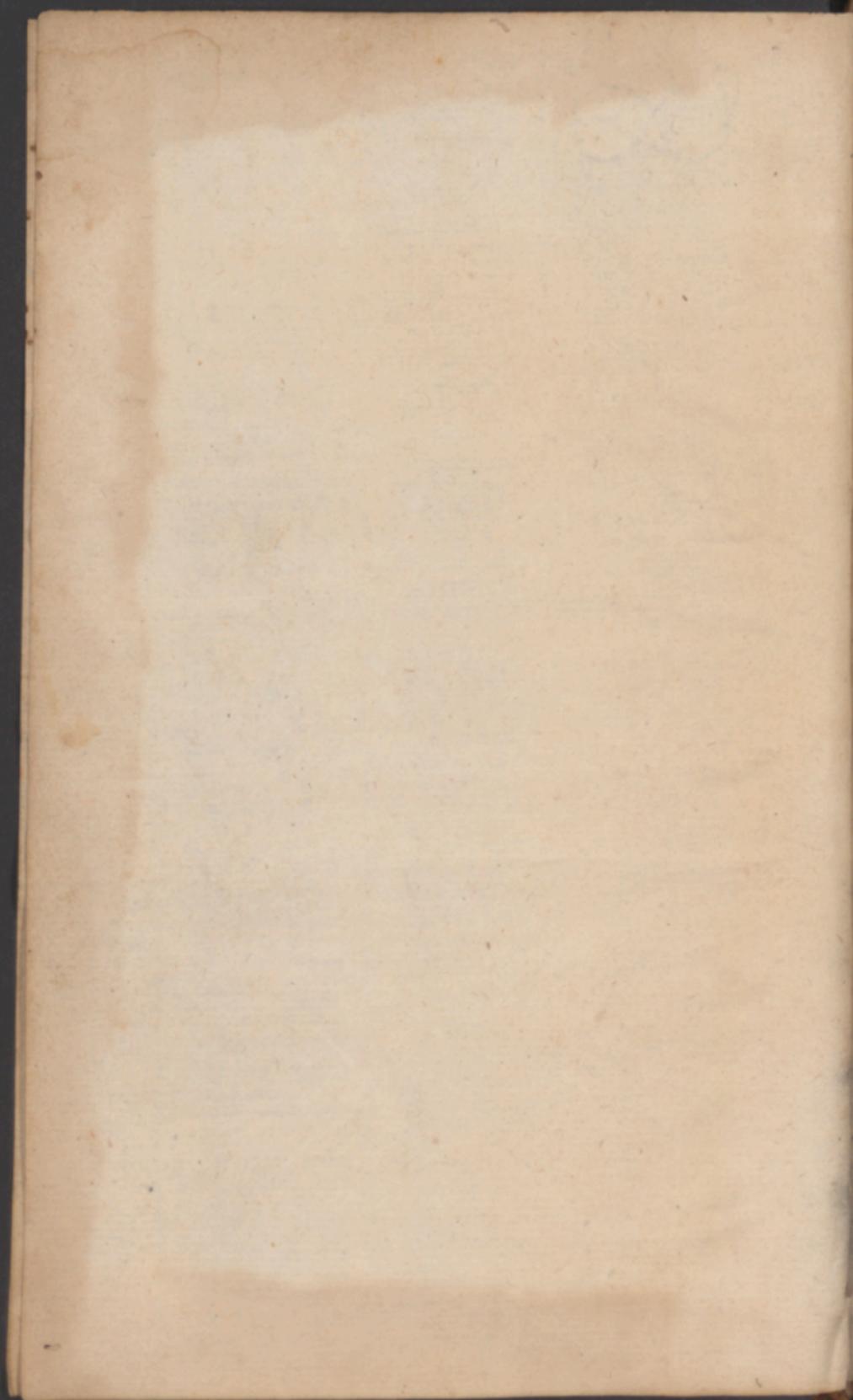
Secrétaire de la Cour du Roy en ses
Chambres, Maître des Requêtes Ordinaire
au Conseil, son Hôtel, Jureur de la Justice
de Paris et de la Cour de Picardie.

CONTENANT LA RELATION
DE LA RECEPTION DES TRAVAUX
FAITS EN LANGUEDOC, POUR LA
COMMUNICATION
DES DEUX MARS.

PAR M. DE FROIDOYR,

Secrétaire de la Cour du Roy en ses
Chambres, Maître des Requêtes Ordinaire
au Conseil, Jureur de la Justice de Paris
et de la Cour de Picardie.

Paris chez la Citoyenne, Palais National, au Salon de Peinture, le 17 Mars 1790.



LETTRE

A MONSIEVR BARRILLON
*Damoncourt, Conseiller du Roy en ses
Conseils, Maître des Requestes Ordi-
naire de son Hostel, Intendant de Justi-
ce, Police & Finances en Picardie.*

CONTENANT LA RELA-
tion & la description des Travaux
qui se font en Languedoc, pour la
COMMUNICATION
DES DEUX MERS.

PAR Mr. DE FROIDOUR,
*Conseiller du Roy en ses Conseils,
Lieutenant general au Baillage de
la Fere, Commissaire député pour
la reformation generale des Eaux
& Forests de la grande Maîtrise
de Toulouse.*



A TOULOUSE,
Chez I. DOMINIQUE CAMUSAT, Libraire or-
dinaire du Roy, au Palais. 1672.



LETTRE

A MONSIEUR BARRILLON
D'AMONCOURT, Conseiller du Roy en ses
Conseils, Maître des Requestes Ordini-
naire de son Hostel, Intendant de Justi-
ce, Police & Finances en Picardie,

CONTENANT LA RELA-
tion & la description des Travaux
qui se font en Languedoc, pour la
COMMUNICATION
DES DEUX MERS.

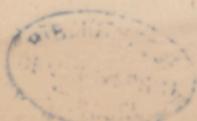
PAR M. DE FROIDOUR,
Conseiller du Roy en ses Con-
seils, Lieutenant General au Bailliage de
la Fore, Commissaire de son
la reformation generale des Eaux
en France de la grande Mer
de l'Océan.



A TOUT LOUVE
GENT DOMESTIQUE CEMMENT, L'Imprimeur
à Paris chez M. de la Harpe, au Palais National.

AVERTISSEMENT.

NE ne doute pas que le Public ne me sache quelque gré, d'avoir persuadé à mon amy de luy donner cette Relation, qui n'avoit esté faite que pour la satisfaction d'un Particulier. J'ay crû que ce seroit une espece de larcin qu'on luy feroit, que de la laisser perir dans la poussiere du Cabinet, & de supprimer les observations exactes & curieuses qu'elle contient sur une matiere qui est toute publique, & qui exerce presentement les conjectures de toute l'Europe. Les motifs que j'ay eus du service que je pretens rendre au Public, ont esté les raisons qui ont fait aquiescer l'Autheur à ma priere, & qui ont prevalu sur celles qu'il avoit de ne point mettre



au jour une Lettre qu'il a écrite
avec beaucoup de precipitation, &
avec quelque sorte de negligence.
Il a fallu même que je me sois char-
gé du soin de l'Impression, au-
quel son employ ne luy a pas per-
mis de vaquer, non plus qu'à la
revision de son Ouvrage, qui pa-
roistra comme une simple ébauche,
& tel qu'il a esté formé dans la
chaleur de la composition. Il ne faut
donc pas y chercher cét achevement
& cette exactitude que donne la
derniere main de l'Ouvrier. Et
d'ailleurs, comme l'Autheur n'a
point eu d'autre dessein, que de
faire un recit fidele, & comme
une espece de procez verbal, de
ce qu'il a veu & remarqué tou-
chant l'establissement de la Com-
munication des deux Mers; il ne
s'est pas mis en peine d'embellir,
ny d'égayer sa besogne. Cependant.

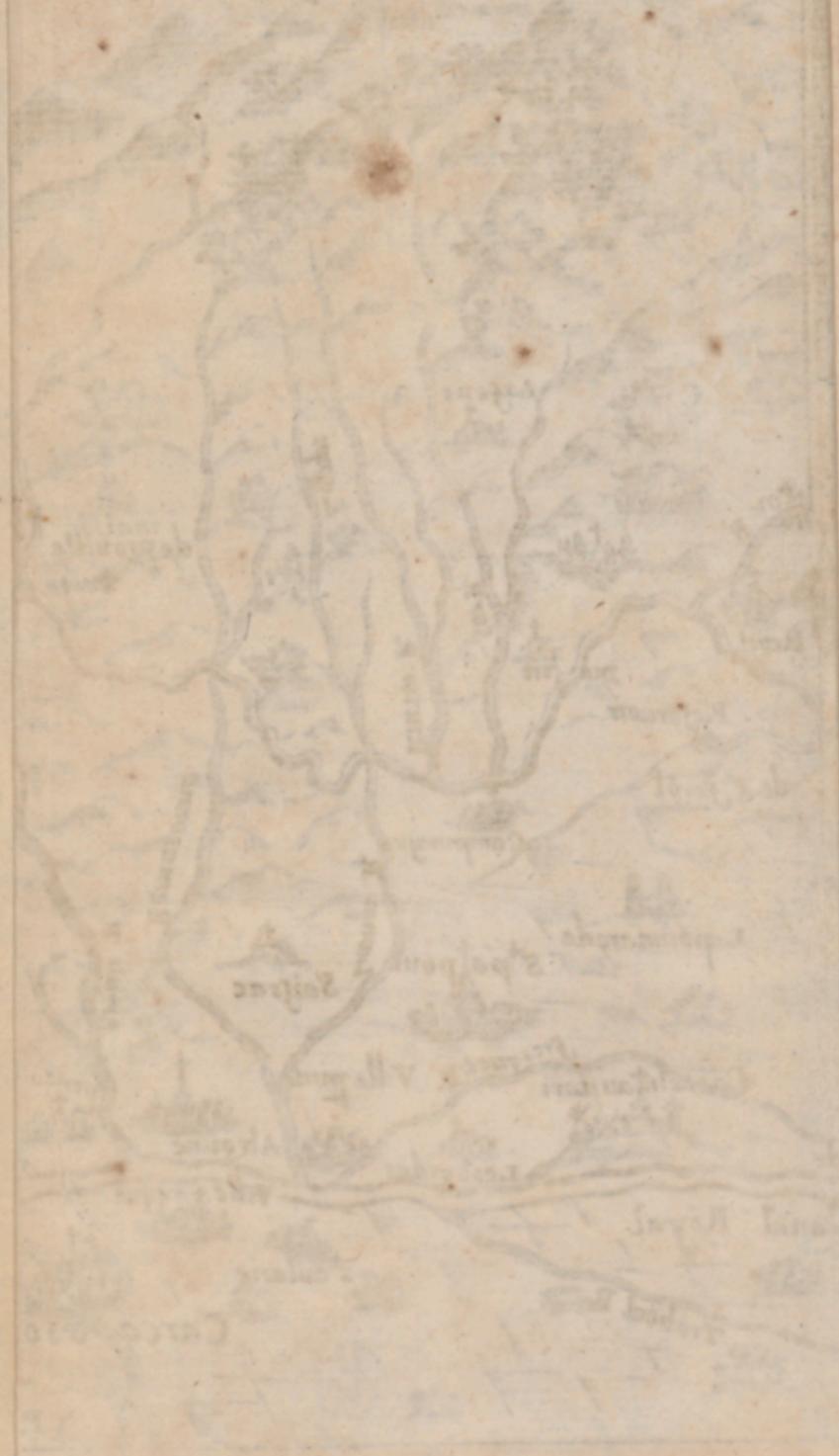
on demeurera d'accord assurement
que les choses y sont fort bien dé-
taillées & circonstanciées, expli-
quées & éclaircies avec beaucoup
d'ordre & de netteté, & ren-
dûes tres-sensibles & tres palpa-
bles avec l'aide des figures qu'on y
a ajoutées. Et ainsi je puis répon-
dre sans temerité, & sans com-
plaisance pour mon amy, qu'il y a
suffisamment de quoy contenter cet-
te curiosité generale, qui s'est répan-
dûe jusques aux Climats les plus
reculez, de savoir en quoy consiste
& quel succes peut avoir cette gran-
de entreprise de la Communication
des Mers. Je ne veux pas dire
qu'il y eust necessité, que cette Re-
lation vît le iour, pour la iustifi-
cation de Mr. Riquet, l'Inventeur
& l'Executeur de ce beau dessein,
qui luy a attiré la jalousie & la
censure de tant d'Esprits mal tour-

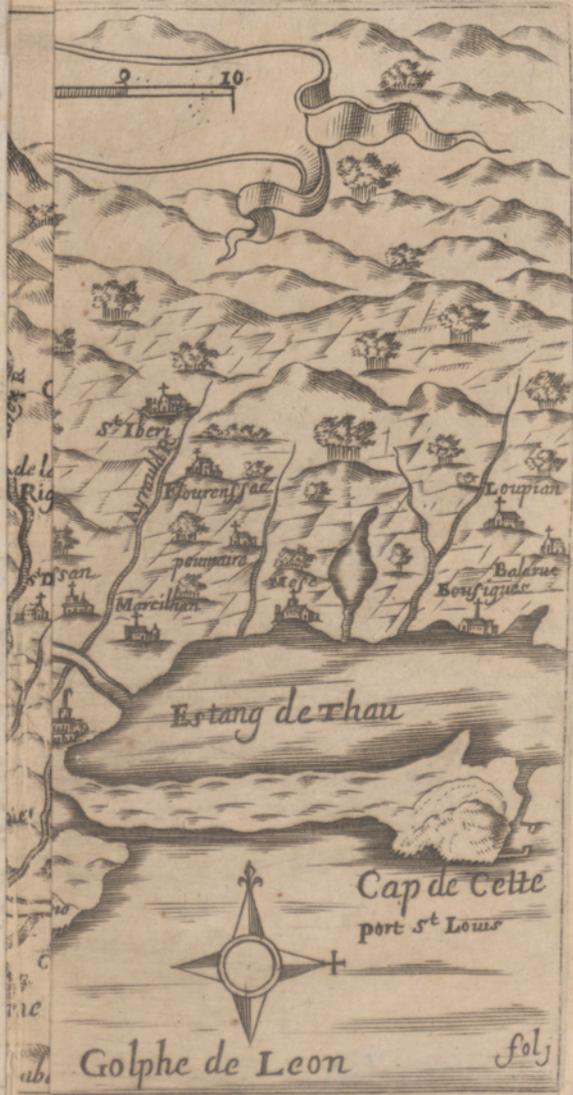
nez & mal intentionnez. C'est un
interest particulier où le Public n'a
pas véritablement trop de part; &
enfin l'exécution & la consumma-
tion de son travail, dissipera assez
l'erreur & la malice de ceux qui le
détruisent. Mais après tout, il estoit
assez raisonnable, qu'une entrepri-
se si loüable, & si glorieuse à la
France, trouvât par avance un
charitable deffenseur, qui fit ve-
nir la verité à son secours contre
l'injuste Calomnie. En voilà trop
pour un avertissement, & je retiens
mal à propos le Lecteur qui con-
noistra mieux le prix de cet Ou-
vrage par l'Ouvrage même, que par
tout ce qu'on en pourroit dire. Si
je l'ay ennuyé quelques momens,
qu'il me le pardonne; Je m'en vray
luy donner de quoy le divertir, &
de quoy l'instruire.

LETTRE



MONTANA TERRITORY





9 10

Estang de Thau

Cap de Cette
port St Louis

Golphe de Leon

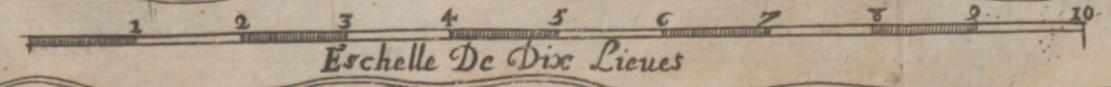
folj

Faint, mirrored text from the reverse side of the page, likely bleed-through from a title or description.

Faint, mirrored text from the reverse side of the page, likely bleed-through from a title or description.

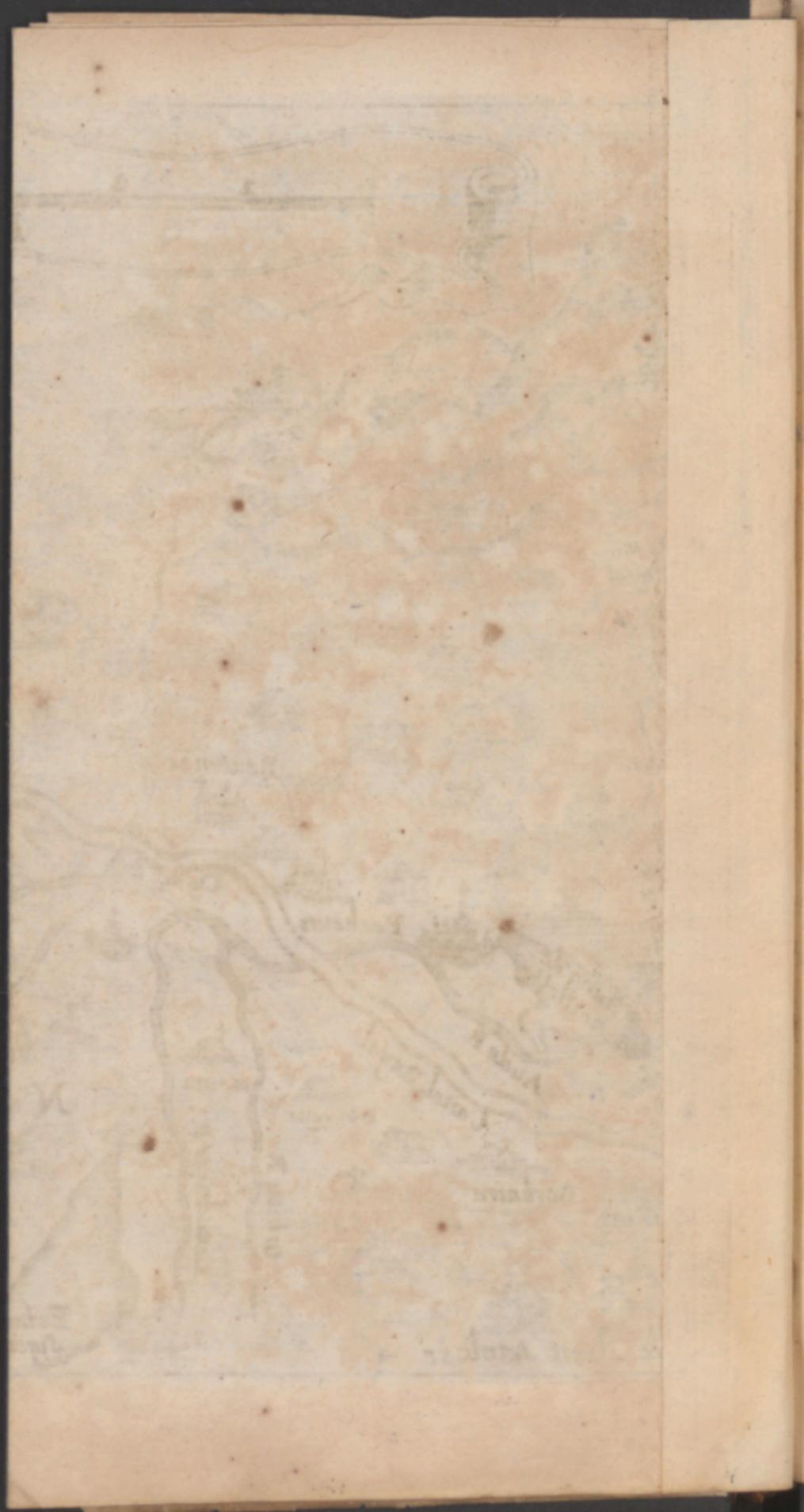
Carte Du Cours Du Canal fait en
 Languedoc pour La Communicaõn des deux
 Mers & de la Rigolle servant au transport des Eau

Montaigne Noire



Golphe de Leon

folj



A MONSIEUR
 BARRILLON DAMONCOVRT,
*Conseiller du Roy en ses Con-
 seils, Maître des Requestes
 ordinaire de son Hôtel, Inten-
 dant de Justice, Police, &
 Finances en Picardie.*



MONSIEUR,

La curiosité que vous avez d'ap-
 prendre quels sont les Ouvrages qui
 se font en Languedoc pour la Com-
 munication des deux Mers, & de
 sçavoir ma pensée touchant leur
 succez, m'engage à un travail plus
 grand que vous ne pensez: car vous
 desirez que je vous dise tout ce que
 j'en ay remarqué, comme je le pre-
 tens faire pour vous contenter. Ces
 Ouvrages servent aujourd'huy de

A



matiere à tous les entretiens de l'Europe ; & j'ay reconnu que les gens du Pays , aussi bien que les Etrangers, en parlent chacun , ou suivant son caprice , ou avec ignorance , ou selon la bonne ou mauvaise intention qu'il a pour la gloire du Roy , & du Ministère. Pour moy je vous en parleray comme un homme curieux , qui a visité tous les lieux , qui s'est appliqué à tout voir & à tout connoistre , qui a tout mesuré luy-même , ou fait mesurer pied à pied , & qui en a fait tirer des plans tres exacts , afin que rien ne pût échaper à sa connoissance ; de sorte que vous pouvez vous assurer que je n'obmettray rien de tout ce qui peut contribuer à vous en donner un parfait éclaircissement.

Le dessein de cette Communication n'est pas nouveau , à ce que l'on pretend , & plusieurs qui se piquent d'être scavans dans l'Histoire , enviant d'ailleurs à nôtre siecle , aussi-bien qu'à nôtre Nation la gloire de l'avoir trouvé , veulent que

les Romains en soient les auteurs. Ils passent même plus avant, & conclüent, que parceque ces grands hommes ne l'ont pas tenté, il est impossible de l'exécuter aujourd'huy. Pour ce qui concerne l'Histoire, je n'estime pas que ce soit une question qui doive être icy discutée. Il importe peu que ce dessein soit ancien ou nouveau; Mais supposé qu'on en ait eu l'idée il y a longtemps, il est certain qu'il a esté ensevely dans l'oubly jusques à present, & que c'est au bon-heur du regne de Louis XIV. à l'application & aux soins de Monsieur Colbert, & au genie du Sieur Riquet, que la France est redevable d'une si belle invention. Pour ce qui est du succez, je ne puis mieux vous le garentir, que par l'affiduité que Monsieur de Bezons nôtre Intendant, dont vous connoissez les lumieres & le merite singulier, donne à la conduite & à la perfection de ce travail; & je vous assure aussi qu'il n'y a plus que les Ignorans, les Aveugles ou les Mal-

intentionnez, qui puissent ou qui veüillent en douter.

Je me persuade bien, Monsieur, que vous ne vous figurez pas cette Communicatiõ à la maniere de Plusieurs, qui se sont mis dans l'esprit, qu'elle se devoit faire par de grands Canaux en forme de bras de Mer, sur lesquels on pourroit cõmercer d'une Mer à l'autre, avec toutes sortes de vaisseaux. L'espace de soixante ou quatre-vingt lieües de terre, qui se trouve entre l'Ocean & la Mer Mediteranée, est un obstacle trop grand à l'execution d'une telle entreprise. On n'a point eu d'autre dessein, (& l'on ne pouvoit faire davantage) que d'ouvrir un chemin par eau de l'une de ces Mers à l'autre, par des Canaux, par des Portes, par des Ecluses, & par d'autres trauaux à peu près semblables à ceux que l'on a faits à Briare, pour la Communication de la Riviere de Loire avec la Riviere de Seine. C'est pourquoy l'on ne pretend pas y employer de plus grands Batteaux, que ceux que porte la Ri-

viere de Garonne, depuis Toulouse jusques à Bourdeaux, cette Riviere étant un Canal naturel & navigable depuis long-temps, duquel on s'est proposé de se servir, dès qu'on a projeté cette Communication.

Pour donc vous faire concevoir le plus nettement qu'il me sera possible, la disposition de ces Ouvrages, je vous diray, Monsieur, que le Sieur Ricquet, homme d'un tres bon sens, & d'un esprit fort, & appliqué aux choses qu'il entreprend, ayant ouy parler qu'autrefois on avoit eu le dessein de la Communication de ces Mers, prit resolution d'éprouver, si en effet elle estoit possible, & par quel moyen on pourroit y réussir. Avec la connoissance qu'il s'étoit acquise du Pays par les divers emplois qu'il avoit eus dans cette Province, & par les frequens voyages qu'il y avoit faits de toutes parts, il luy fut aysé de reconnoître, qu'elle ne se pouvoit faire que par la seule route qui conduit du haut au bas Languedoc; parce qu'à droit & à gauche il

y a des Montagnes excessivement hautes, sçavoir, d'un côté les Pyrénées, & de l'autre la Montagne Noire, qu'il est impossible de traverser & de couper. Il reconnut aussi après une exacte recherche, qu'il n'y avoit qu'un seul endroit où devoient aboutir les eaux qui doivent faire cette Communication; ou pour mieux me faire entendre, qu'il n'y avoit qu'un seul point où les eaux qui conduisent à l'Océan, devoient joindre celles qui conduisent à la Mer Méditerranée. Cét endroit est une petite Eminence appelée Naurouse, qui donne naissance à deux Valons. L'un a sa pente du Couchant au Levant, & est arrosé d'une petite Riviere qui descend dans celle de Fresques, laquelle au dessous de Carcassonne, se jette dans la Riviere d'Aude; Et celle-cy conduit ses eaux d'un côté par son canal naturel dans l'Estang de Vendres, qui communique avec la Mer Méditerranée, & d'un autre côté va à Narbonne par un canal artificiel, & en suite à la Mer même,

par l'Estang de Bages. L'autre Valon descend du Levant au Couchant, suivant le cours d'une autre petite Riviere, appelée le petit Lers, qui se jette dans la Garonne au dessous de Toulouse; de sorte que ces deux petites Rivieres se rencontrent justement, & ont leur source à la teste des deux Valons à un demy quart de lieüe ou environ l'une de l'autre. Par la description que je vous fais, Monsieur, de ces deux Valons & de ces Rivieres, vous pouvez comprendre que si elles étoient assez grandes pour l'établissement d'une Navigation, l'on pourroit faire approcher à un demy quart de lieüe de distance, les Batteaux dont on se serviroit sur l'une & sur l'autre: Et cela ne peut pas recevoir de contredit. Ainsi le Sieur Ricquet eut bien-tôt fait son pronostic, & jugé que toute la difficulté de cette Communication consistoit en deux points; Le premier de sçavoir si l'on pourroit sur cette petite Eminence faire un Bassin, & un Canal à droit & à gauche, pour des-

ceindre d'un côté à la source de la Riviere de Lers, & de l'autre à celle de la Riviere de Fresques; Et le second, si l'on pourroit assembler des eaux, & les amener à ce Bassin, en assez grande abondance, pour remplir ces deux Canaux, & les rendre capables de Navigation.

Pour y parvenir, il a visité toutes les Montagnes voisines, cherchant les hauteurs des sources de plusieurs Rivieres qui y naissent. Il a tant couru par tous ces Pays, les a si bien & si exactement considerez; il en a tant de fois nivelé & renivelé le terroir, qu'enfin il a trouvé que l'on pouvoit facilement détourner & assembler les eaux de six petites Rivieres. Ces Rivieres s'appellent Alsau, Bernasson, Lampy, Lampillon, Rieutort & Sor, qui sortant de ces Montagnes arrousent la plaine de Revel, & d'autres Contrées du Lauragois. Il a même trouvé que par un Canal, qui se pouvoit pratiquer en côtoyant les Montagnes, on pourroit sans difficulté en faire descendre les eaux jusques

à cette petite Eminence de Naurou-
se, qui doit estre le point de partage,
où l'eau se distribüera, pour aller à
droit & à gauche, c'est à dire vers
l'Ocean, & vers la Mer Méditerra-
née, remplir les Canaux que l'on fe-
ra pour la Navigation.

Le Sieur Ricquet donc, ainsi con-
vaincu par ces experiences, que cet-
te entreprise ne pouvoit plus rece-
voir de difficulté, en fit la proposi-
tion à Monsieur Colbert, qui la por-
ta au Roy. Avant que d'en resoudre
l'execution, & pour connoître au
vray si elle pouvoit reüssir, on envo-
ya sur les lieux des Ingenieurs, les-
quels avec les Deputez de la Pro-
vince que l'on engagea dans cette
affaire, firent une tentative par le mo-
yen d'une petite Rigolle, que l'on
commença au dessus de la ville de
Revel, dans la Montagne Noire, &
que l'on conduisit heureusement à
Naurouse, où elle porta l'eau de ces
Rivieres.

Après cette épreuve, la conclu-

B

sion, l'entreprise & l'exécution du dessein, ont esté la même chose. On a travaillé tout de bon, faisant de cette Rigolle un Canal de profondeur & de largeur suffisante pour le transport des eaux, & Ce canal porte même encore le nom de Rigolle, comme je l'appelleray dans la suite, pour ne le pas confondre avec celui qui doit servir à la Communication des Mers.

La teste de ces Ouvrages est à la Riviere d'Alsau, peu au dessous de sa source, dans la Montagne Noire, proche de la Forest de Ramondens. C'est là que l'on a commencé d'ouvrir un Canal, qui traverse la Montagne, descendant imperceptiblement du Levant au Couchant, jusques à deux petits Ruisseaux appelez de Comberouge, & de Coudiere, dont il suit le cours. Il prend ensuite la Riviere de Bernasson, & peu au dessous un autre Ruisseau de même nom; Puis continuant, il reçoit la Riviere de Lampy, celle de Lampillon, & le Ruisseau de la Costete;

& porte toutes les eaux de ces Rivieres & de ces Ruiffeaux dans la Riviere de Sor, au dessus d'un petit Village appellé les Campmases, proche la Forest de Crabesmortes, faisant un chemin fort sinüeux, & serpentant la longueur de dix mil sept cens soixante-une toise.

Pour détourner l'eau de ces Rivieres, & la faire entrer dans la Rigolle, on les a barrées par des Dignes de pierre bien cimentées, vulgairement appellées dans le Pays Paisselles ou Paissieres, à telle hauteur qu'ou l'eau seroit trop abondante, elle puisse facilement les surnager, & se répandre dans ses Canaux naturels. On a même fait à cette Rigolle des décharges, que l'on appelle dans le Pays Escampadous, pour donner de l'eau à ces mêmes Rivieres, quand les Bassins qui doivent servir à la Navigation, en seront suffisamment fournis.

La Riviere de Sor ayant receu ces eaux, les porte la longueur de 3449. Toises, jusques au pied de la Monta-

gne, où on les arrête par une Digue semblable à celles qui sont cy-dessus décrites, pour les faire entrer dans un autre Canal, qui n'est que la continuation de la Rigolle, & qui suit toujours le pied de la Montagne, serpentant le long des Côteaux jusques à Naurouse, durant l'espace de 19378. Toises.

Lorsque pour l'exécution de l'entreprise on commença la Rigolle, on ne luy donna d'abord, tant au dessus qu'au dessous de Revel, que deux Toises d'ouverture, & une de largeur au fond; parceque l'on n'avoit pas d'autre dessein que celui de faire venir des eaux à Naurouse, pour les jeter dans les Canaux, qui doivent servir à la communication des Mers. Mais comme on a reconnu que toute la Plaine de Revel, & tout le Pays qui est aux environs, étoit abondant en toute sorte de grains, dont le debit étoit difficile, à cause des mauvais chemins; Et que cette Rigolle pouvoit aysément s'agrandir, & se rendre commode pour la

[Faint, illegible handwriting, possibly bleed-through from the reverse side of the page]



Plan du Port Saint
Louis pres Reuel.

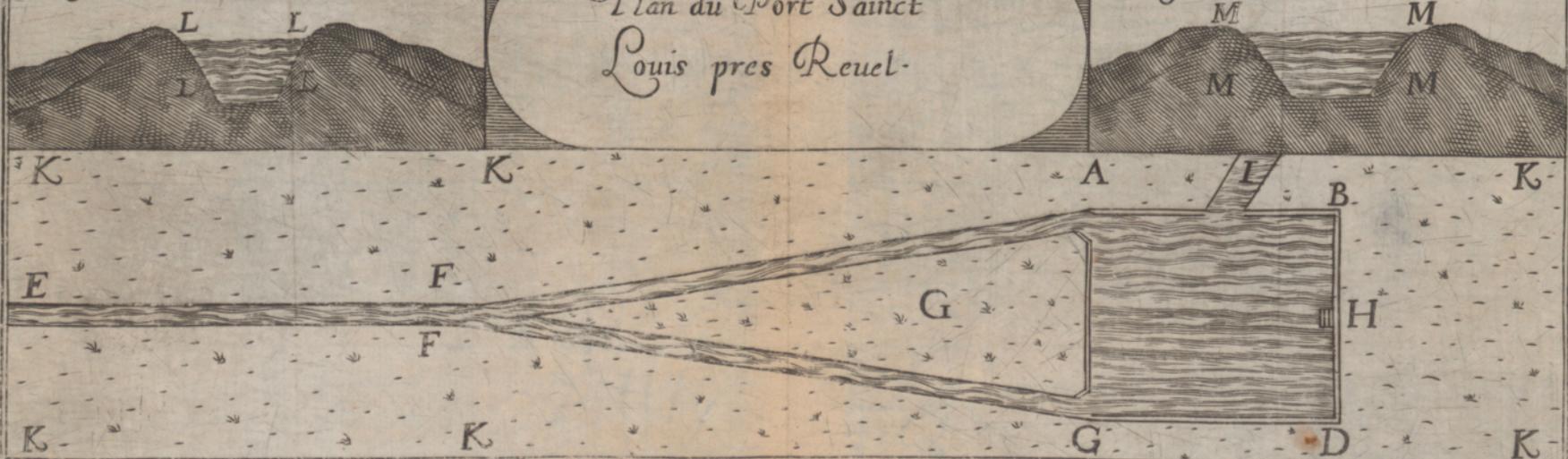


irre de 21 toises de tous c
venant du Costé de soze
as qui apportent l'eau de la
cis de pierre attachez aux
roulle l'eau qui entre au
laire dont la base aboutit au
descendre au Bassin du Ce
ssin par la Rigolle du Costé
runcuse dans laquelle le port

Rigolle audessus du Port.

Plan du Port Saint
Louis pres Reuel.

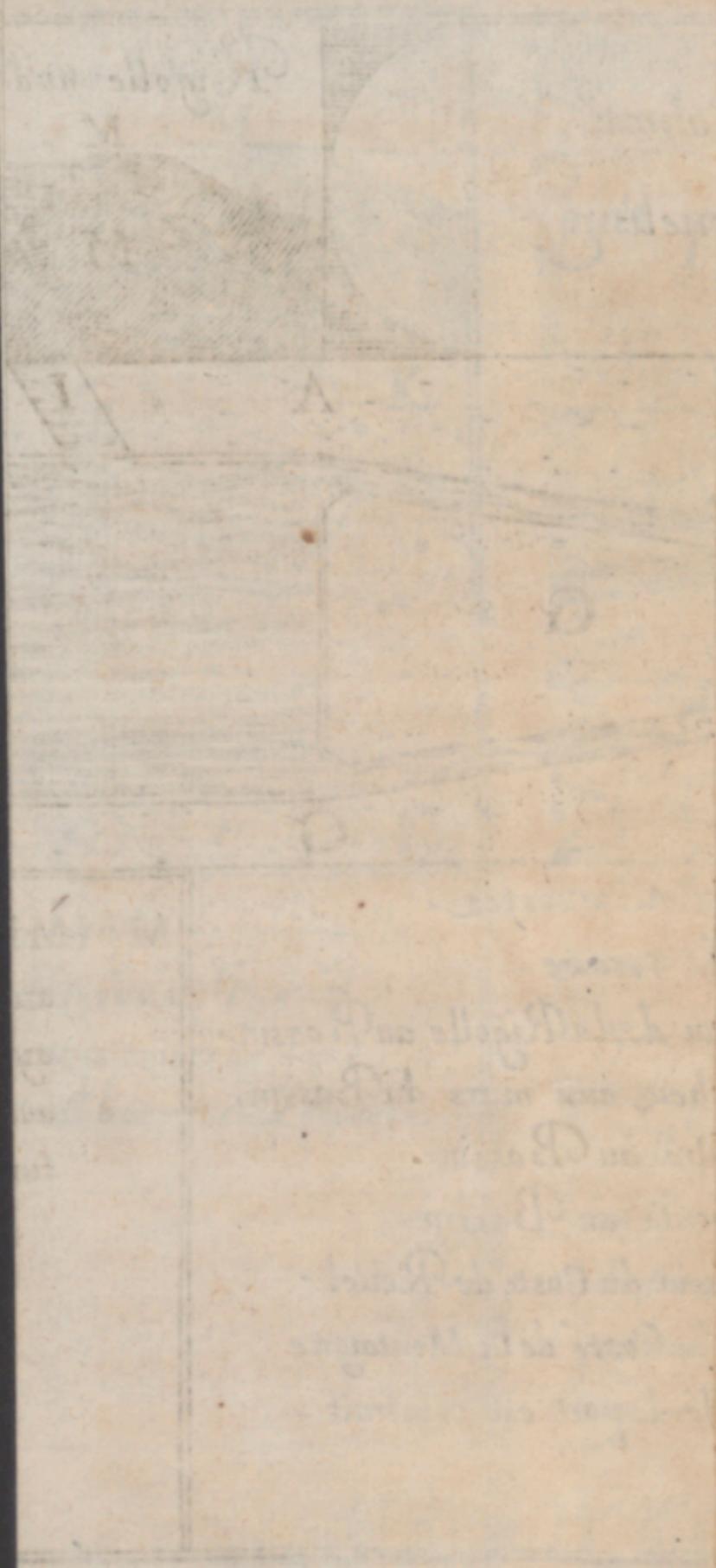
Rigolle audessous du Port.



LLLL Profil de la Rigolle au-
dessus de Reuel, ayant 7
toises de fond et autant
de base, et 2 toises d'ouuer-
ture.

ABCD Bassin quarre de 21 toises de tous costez.
 EF Rigolle Venant du Coste de soreze.
 FAFC Deux bras qui apportent l'eau de la Rigolle au Bassin.
 AC Deux Glacis de pierre attachez aux murs du Bassin,
 sur lesquels roule l'eau qui entre au Bassin.
 G Isle triangulaire dont la base aboutit au Bassin.
 H Degre pour descendre au Bassin du Coste de Reuel.
 I Sortie du Bassin par la Rigolle du Coste de la Montaigne.
 KKK Plaine Sablonneuse dans laquelle le port est construit.

MMMM Profil de la Rigolle
audessous de Reuel,
ayant 2 toises de fond,
autant de base et cinq d'ouuer-
ture.



Navigation : Le Roy a voulu que le Pays profitât de cét avantage, & trouvât par ce moyen le debit de ses denrées, tantôt vers une Mer & tantôt vers l'autre ; Et qu'en contréchange, il pût être secouru des choses qui luy manquoient.

○ Pour cét effet on a élargy la Rigolle jusques à cinq Toises à l'ouverture, & jusques à deux Toises au fond, luy donnant une Toise & demye à deux Toises ou environ de profondeur ; Et on a construit un Port à sept ou huit cens pas au dessus de la Ville de Revel, peu au dessous de la jonction des Rivieres dont on a assemblé les eaux. Ce Port auquel on a donné le nom de Port S. Louis, est assis dans une plaine sablonneuse, où le charroy peut aborder facilement, & où l'on peut commodement tenir des reservoirs. C'est un Bassin carré de 21. toises de tous côtez, ayant dix à douze pieds de profondeur, contenu entre quatre murs de sept à huit pieds d'épaisseur, qui ne s'élevent pas plus haut que le

rez de Chauffée. Il reçoit les eaux des Rivieres de la Montagne Noire par la Rigolle, qui se partageant en deux bras soixante Toises ou environ au dessus, les y porte par deux ouvertures ou embouchures, qui sont aux deux extrémités du côté qui regarde la ville de Soreze; De sorte qu'ils font une espece de fourche, au milieu de laquelle il y a une petite Isle triangulaire, dont la base aboutit au Bassin. L'on sort du Port par la partie de la Rigolle, qui conduit à Naurouse, & qui prend au milieu du Bassin du côté de la Montagne; Et on y descend pour charger les Batteaux, par un degré de huit marches du côté de la ville de Revel. I'y ay veu trois petits Vaisseaux, de la grandeur de ceux avec lesquels on pretend y commercer, ayant vingt-quatre pieds de longueur, & six de l'argeur par le milieu. La Navigation n'ira pas plus haut que ce Port, & elle se fera sur la Rigolle jusques au Bassin de Naurouse, qui est le point de partage.

Mais parceque ce Canal n'avoit été fait d'abord, comme je vous l'ay déjà fait remarquer, Monsieur, que pour y transporter les eaux de la Montagne, & que pour cela on luy avoit donné une grande pente, afin d'en rendre le cours plus rapide; on s'est trouvé dans la nécessité, pour le rendre navigable, de l'adoucir par le moyen de plusieurs Ecluses que l'on y a construites jusques au nombre de quatorze, qui de distance en distance, rompent le cours de l'eau. Toutes ces Ecluses sont semblables les unes aux autres, & ont toutes une Chambre ou un Bassin de vingt Toises de longueur entre deux portes, qui ont chacune six à sept pieds d'ouverture. Elles sont faites à la légère, les chambres n'étant ny murées ny palissadées, & tenant toute la largeur de la Rigolle sans aucun revestement; Chaque porte seulement est soutenüe de part & d'autre par des arbutans faits de grosses pieces de bois bien appuyées & enclavées dans le Terreplain, & il y

en a seulement trois qui font de maçonnerie, faites sur le modelle de celles qui font de bois.

Vous vous souviendrez s'il vous plaist, Monsieur, que je vous ay dit, que le succez de la Communication des deux Mers consistoit à faire venir à Naurouse une quantité d'eau suffisante, pour fournir aux deux Canaux qui la doivent establir. Or comme on a douté que celle que l'on pourroit tirer de toutes ces petites Rivieres, dont je vous ay parlé, pût suffire pour ce dessein, particulièrement pendant l'Eté qu'elles font foibles & presque à sec; on a trouvé un lieu dans la Montagne, où l'on pourra faire un Reservoir d'eau si considerable, qu'il pourra en tout temps suppléer à leur defect. Ce lieu est un Valon au deffous du Village des Campmases, que je vous ay deja nommé, & un quart de lieüe au deffus de la ville de Revel, auquel on a donné le nom de Saint Ferriol, à cause qu'il se rencontre proche d'une Metairie de ce nom.

Le

RECEIVED
DEPARTMENT
OF COMMERCE
WASHINGTON



Reservoir ou
De Saint fer

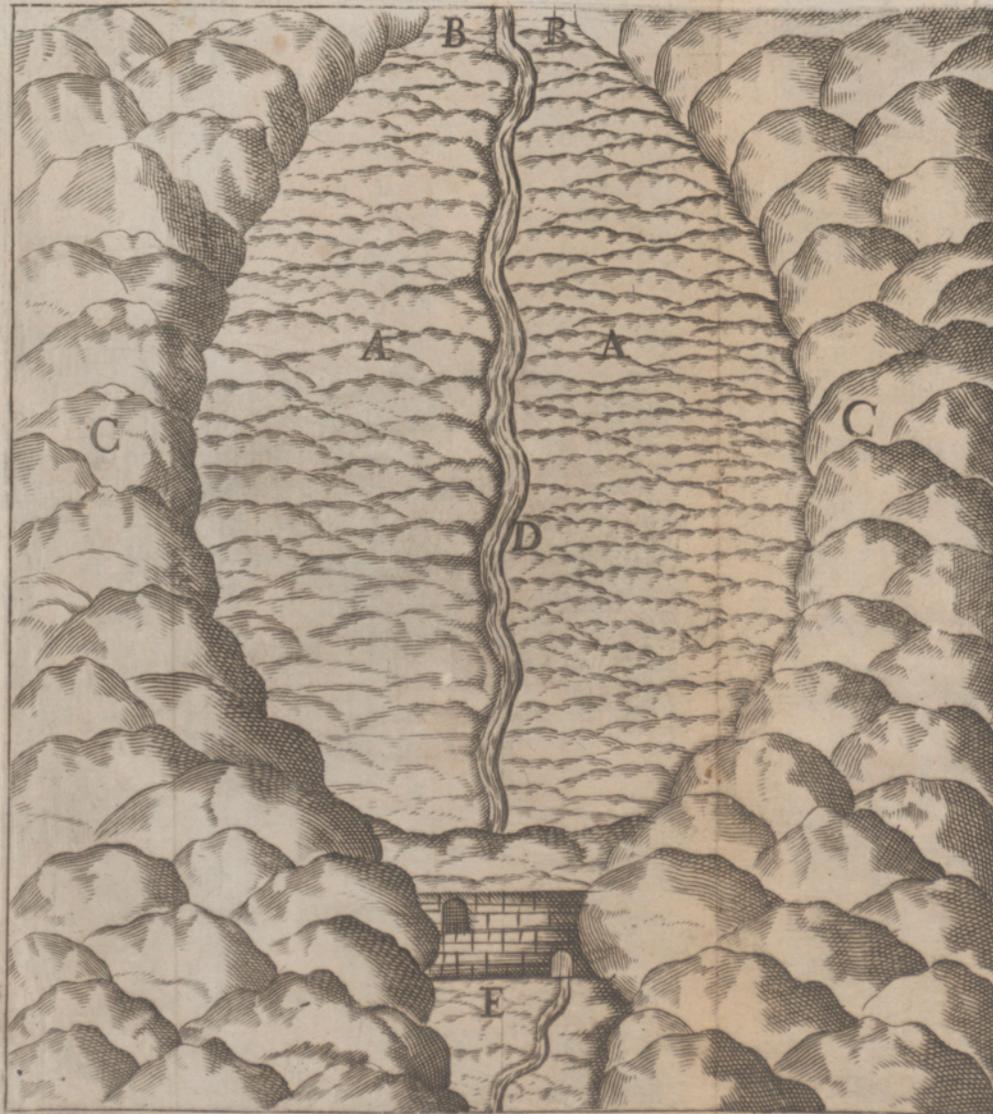
AA Valon de s
BB Teste du V

Serrée entre
Montagnes

CC Largeur du
Montagnes a
a gauche -

D Ruisseau d'au
au milieu du

E Chaussée faic
du Valon po
léau & pour f
l'Estang -



Reservoir ou Estang
De Saint Feriol -

AA Valon de s^t Feriol -

BB Teste du Valon

Serrée entre deux

Montagnes -

CC Largeur du Valon &

Montagnes a droit &

a gauche -

D Ruisseau d'audaut passant
au milieu du Valon -

E Chaussée faicte au pied
du Valon pour arrester

léau & pour former
l'Estang -

Estang
iol-

^tferiol-

Valon

deux

Valon &

droit &

dout passant

Valon .

te au pied

ur arrester

ormer

fol 17

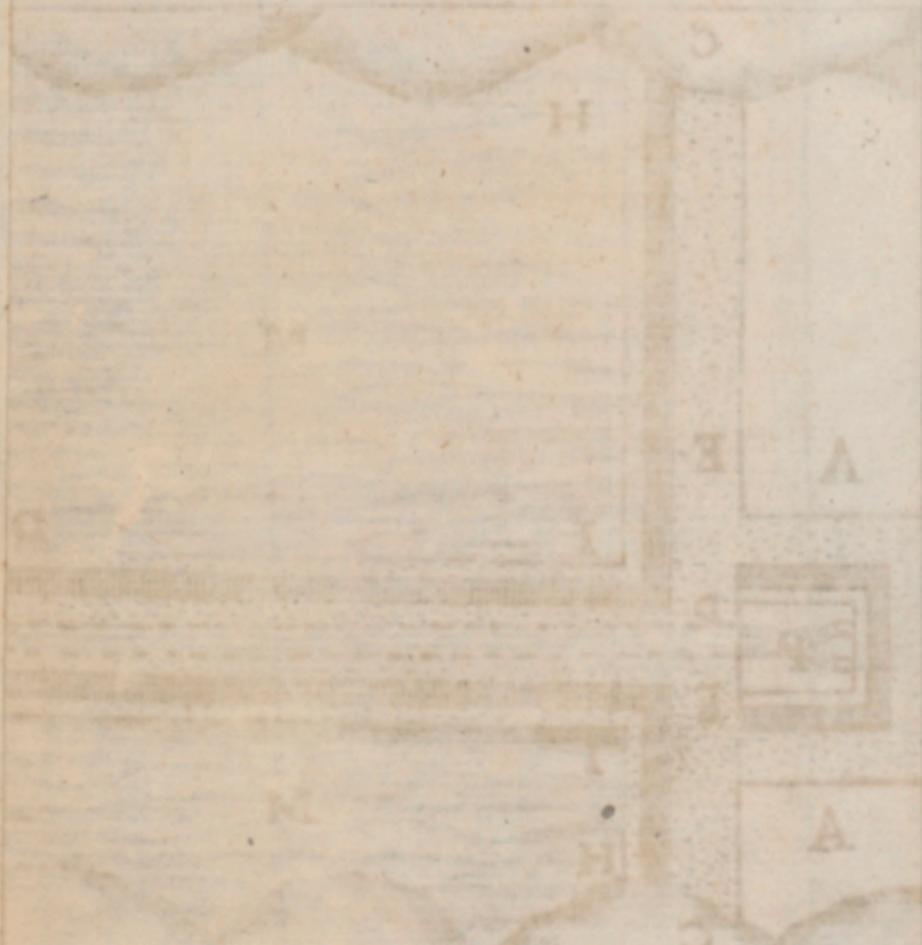
Le Ruiffeau d'Audaut paffe au milieu ; & c'est de fon eau , & de celles des pluyes & des neiges , qui font fort frequentes en cette Montagne, dont on pretend le remplir. Il est beaucoup plus long que large , ayant 760. Toises de longueur sur 550. de largeur qu'il a par le milieu. Il est fort étroit à la tête, s'élargit au milieu, & se referre au pied par l'approche de deux Montagnes qui le bornent de côté & d'autre, lesquelles on joint ensemble pour former un Estang, & y arrêter l'eau par une Chaussée d'une hauteur & d'une épaisseur si grande , que l'on peut l'appeler une troisième Montagne. Cette Chaussée à soixante-une Toise de largeur , & en doit avoir , suivant le projet qu'on en a fait , vingt-cinq de hauteur , & cinq cens de longueur , pour gagner de part & d'autre les extrémitez des deux Montagnes. Mais avant que de luy donner toute cette hauteur & toute cette longueur , on veut faire épreuve & connoître , jusques où pourra monter à peu près la quan-

tité d'eau dont on aura besoin, & quel sera l'effet de celle que l'on se propose de réserver, pour, apres cette épreuve, donner au travail plus ou moins de hauteur & de longueur selon le besoin que l'on en aura. La base de ce grand Ouvrage, est un corps solide de Maçonnerie, fondé & enclavé de toutes parts dans le roc. Il n'a qu'une petite ouverture par dessous en forme de voute & à rez de terre, pour servir de passage à l'eau du Reservoir. On a donné à ce passage neuf pieds de largeur, douze de hauteur, & quatre-vingts quatorze Toises de longueur, allant en ligne courbe, parceque l'on s'est assujety à suivre le Ruiffeau d'Audaut qui coule dans le Valon, afin que l'eau passant par un lit qui luy est naturel, ne souffre point de violence, & ne fasse aucun dommage. Sur le corps de cette Maçonnerie qui excède de quelques Toises la hauteur de la Voute ou Acqueduc, on a élevé un gros mur, qui prend depuis la tête de la Digue, & va à droite lig-

ne jusques au pied. Ce mur dans son épaisseur contient & enferme une autre Voute en forme de galerie, dont l'entrée, qui est vers le pied de la Chaussée, est de pareille hauteur & de pareille largeur que la précédente. La Galerie en suite se retrait insensiblement au fond, c'est à dire à la tête de l'Ouvrage, jusques à une Toise de largeur, & à une Toise & demie de hauteur. Elle est moins longue que l'Acqueduc, parce qu'elle est tirée à droite ligne, au lieu que l'autre est, comme j'ay dit, en ligne courbe: de sorte qu'elle n'a que soixante-sept Toises, au lieu que l'autre en a quatre-vingts quatorze. Elle répond par haut, c'est à dire à la teste de la Chaussée, perpendiculairement à l'orifice de l'Acqueduc, cinq Toises au dessus du rez de Chaussée; & par bas elle est à costé & à main gauche de son embouchure. Ces travaux ainsi faits & disposez, on a basti en suite trois gros murs de traverse, qui vont d'un bout de la Chaussée à l'autre, & sont fôdés

sur le corps de la Maçonnerie qui fait
 la base du travail, ils sont aussi en-
 lacez avec la Maçonnerie de la Gale-
 rie, laquelle ils traversent en forme
 de croix; & ils sont ancrez & enchaf-
 fés à droit & à gauche dans les ro-
 chers des deux costaux du Valon.
 Le premier mur qui est à la teste de
 la Chaussée est de 12. pieds d'épais-
 seur à l'extrémité, estant beaucoup
 plus large au bas à cause du Talus;
 on ne luy donnera seulement que
 dix Toises de hauteur. Le second
 qui sera le plus élevé, est de trois Toi-
 ses d'épaisseur, & doit avoir 25. Toi-
 ses de hauteur; Il est placé à peu près
 au milieu de la Chaussée, à la distan-
 ce de 33. Toises du premier. Pour le
 troisième qui fait le pied de la Chaussée,
 & qui est éloigné de 31. Toises
 du second mur, il est de 8. pieds
 d'épaisseur, & aura de hauteur 15.
 Toises. Le vuide qui se trouve entre
 le premier & le second mur sera rem-
 ply de pierres, de cailloux & de ter-
 re, le tout bien battu, & aplany, en
 telle sorte que l'on puisse mettre

de la Chaire faite pour former

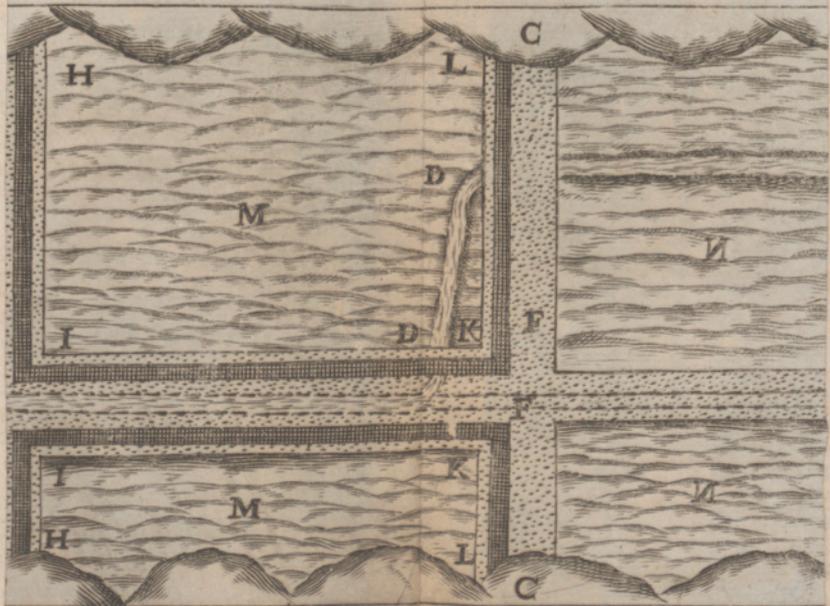


de la Chaire Coupee par le milieu

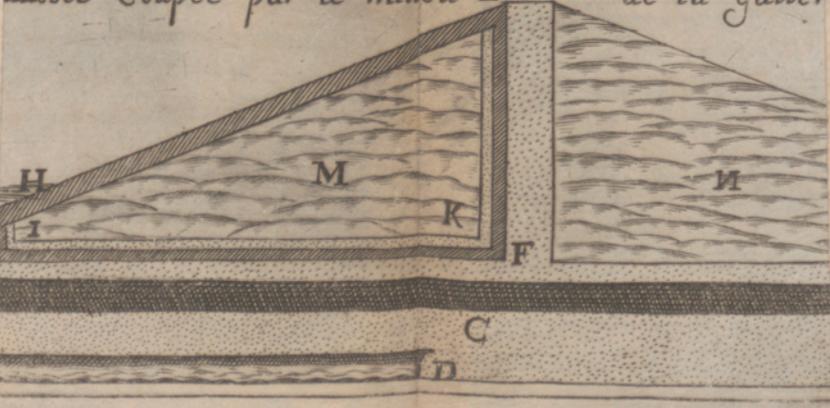


UNIVERSITE
DE TOULOUSE

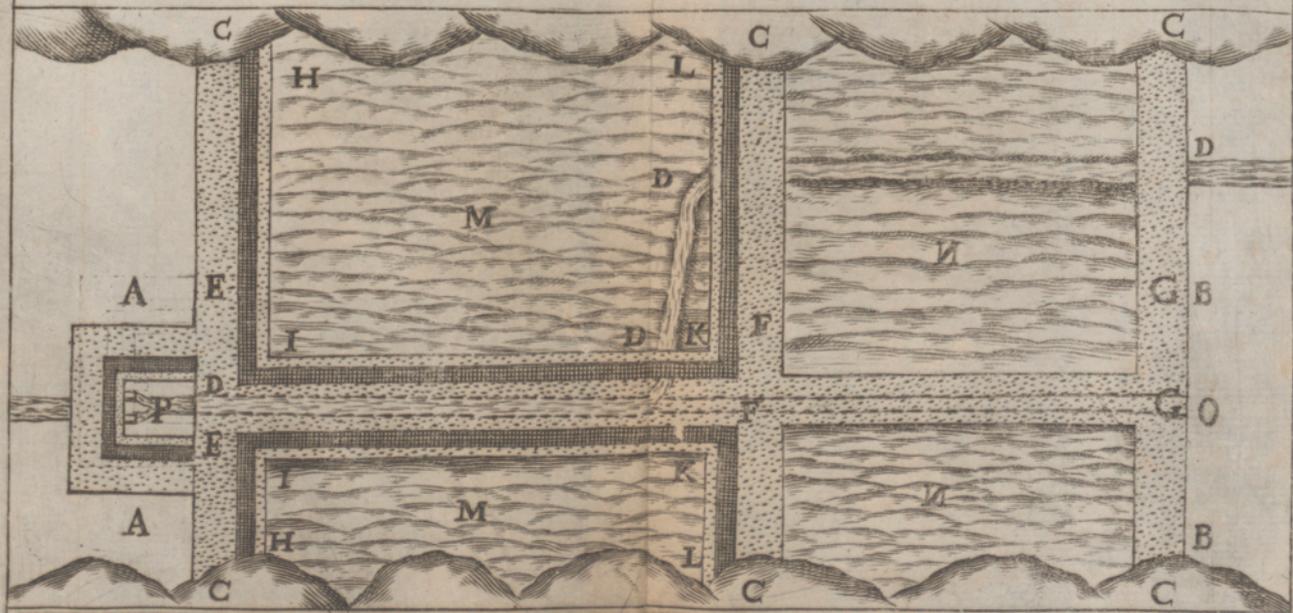
Chaussée faite pour former l'Estang ou reservoir de



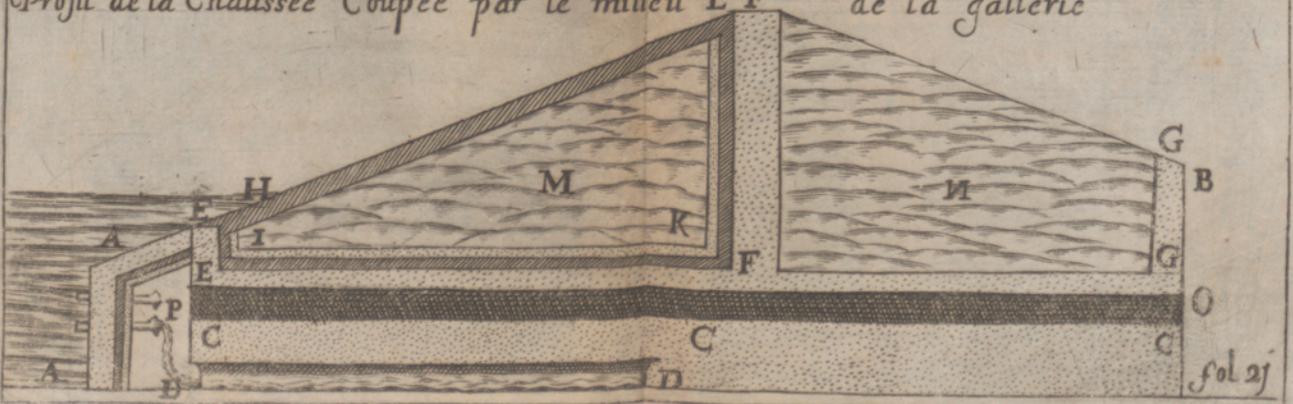
aussée Coupée par le milieu L F de la galler



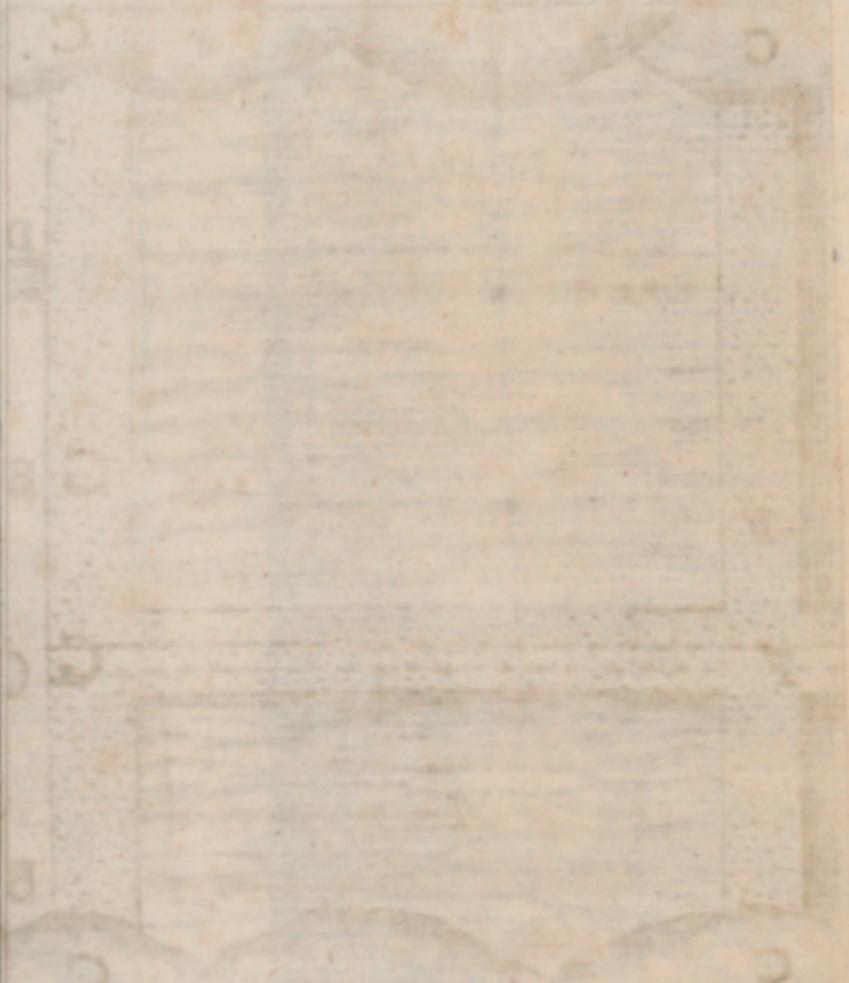
Plan de la Chaussée faite pour former l'Estang ou reservoir de s^t feriol -



Profil de la Chaussée Coupée par le milieu L F de la gallerie



Handwritten text at the top of the page, possibly a title or header, which is mirrored and difficult to decipher.



Handwritten text in the middle section, appearing to be a label or title, possibly 'de la collection'.



TABLE

SERVANT A L'EXPLI-
cation des trois Cartes du Re-
servoir de saint Ferriol dont
chacune est marquée des mé-
mes lettres.

- AA** **E** Stang ou Reservoir. **M**
AB **E** Largeur de la Chaussée.
CCC Corps solide de maçonnerie en-
tre deux Montagnes servant
de base à la Chaussée.
DD Aqueduc sous cette maçon-
nerie.
EFG Corps de maçonnerie élevé sur
la base & allant depuis la
teste jusques au pied, dans
l'épaisseur duquel la Galerie
est bastie.
EE Teste de la Chaussée. Premier
Mur lié avec la maçonnerie
de la Galerie.
FF Second Mur croisant & tra-
versant le Mur de la Gale-

12
rie. Hauteur de la chaussée.

GG Troisième Mur. Pied de la chaussée.

HIKL Contremur ou Mur de conserve, couvrant le premier & le second Mur, & la maçonnerie de la Gallerie avec un lit de Terre glaise au milieu.

M Terre jettée entre le premier & le second Mur.

LH Lit de Terre glaise couvrant le Terre-plein, & allant en glacis depuis le second jusques au premier Mur.

N Terre jettée entre le second & le troisième Mur.

O Entrée de la galerie, servant pour aller aux Robinets, à main gauche de l'Aqueduc.

P Tambour avec son Contremur, & le lit de Terre glaise entre deux. Fenestre au bout de la Gallerie répondant perpendiculairement à l'orifice de l'Aqueduc.

Plan de la Chapelle de St. Louis

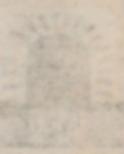


1780

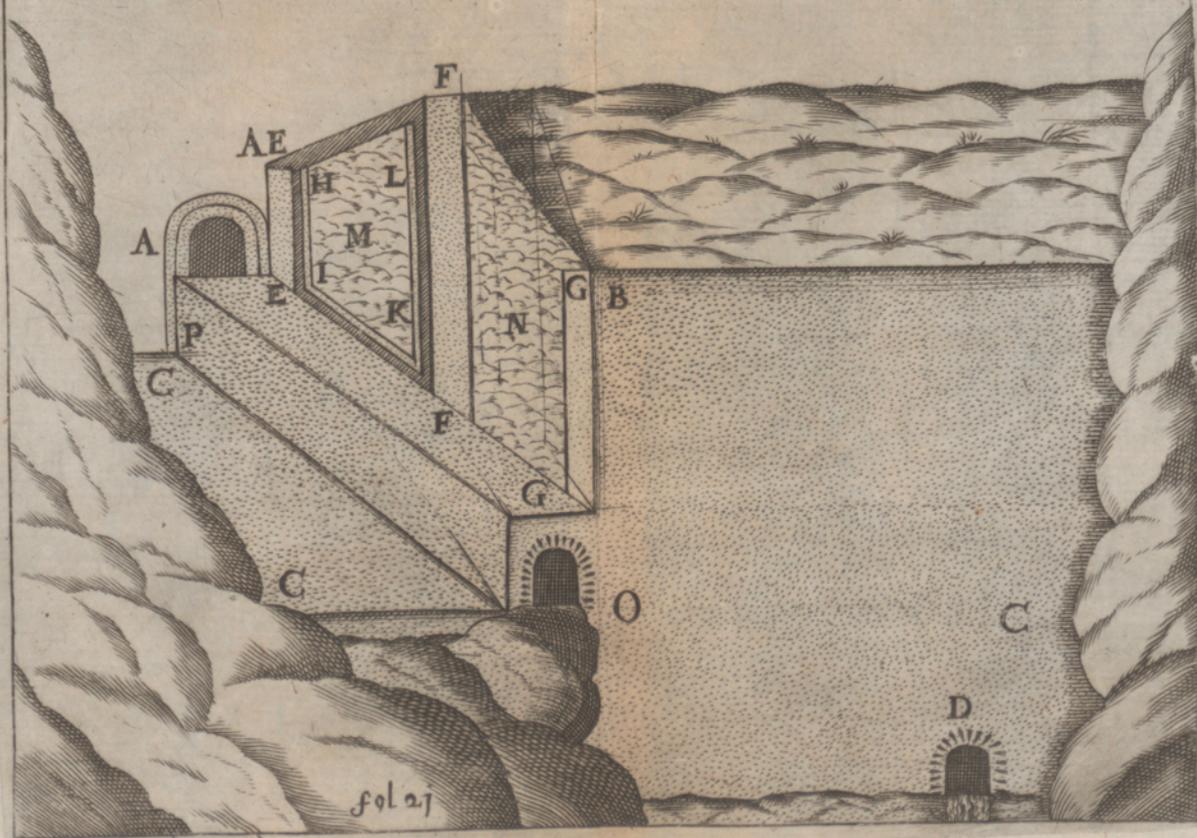
b

up

7



Elevation du plan de la Chaussée Coupée par le milieu .

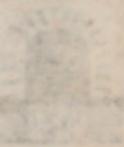


united states of america

b

up

7



par dessus un lit de terre glaise de six pieds d'épaisseur, allant en glacis, & descendant insensiblement depuis le second jusques sur le premier mur: afin que l'eau que l'on fera croistre jusques à la hauteur de 20. à 25. Toises, trouvant à s'étendre sur ce glacis, & à s'appuyer par tout sur son centre, ne puisse pas ny renverser, ny corrompre la Chaussée. On remplira de même maniere le vuide qui est entre le second & le troisième mur, descendant aussi en glacis depuis le second jusques au troisième, pour servir d'arbutant au second, qui doit supporter tout le poids & tout l'effort de l'eau. Tous ces murs, en ce qui concerne le dedans de la Chaussée, & même ceux de la Galerie, doivent estre contre-murés d'un mur de deux pieds. La Galerie de plus doit estre contre-voutée d'une autre voute; & les vuides qui seront entre deux, doivent estre remplis de terre glaise bien battüe & bien pressée: afin que si par quelque accident extraordinaire, l'eau venoit à faire

quelque ouverture au lit de terre glaise, qui sera entre le premier & le second mur, le reste soit maintenu en son entier par cette espece de conserve.

Il y a au premier mur des pierres d'attente, depuis le haut jusques au bas, à droit & à gauche de l'emboucheure de l'Acqueduc & de la fenestre de la Galerie; & j'ay appris des Conducteurs de l'Ouvrage, que c'estoit pour faire un Tambour en forme d'une chambre de douze pieds en quarré. Le mur de ce petit bastiment aura six pieds d'épaisseur, & sera contremuré d'un autre mur de deux pieds, avec un lit de terre glaise entre deux, pour luy servir de conserve. Il doit finir par haut, au dessus de la Galerie, en glacis & en forme d'une voute, qui sera pareillement contre-murée & contre-voutée avec de la terre glaise au milieu. Le Tambour doit estre percé par six ou sept tuyaux de fonte, qui seront gros comme des canons, & auront leurs emboucheures par le dehors,

pour recevoir l'eau du Reservoir à la hauteur de la Galerie. Les Robinets feront au dedans , & seront enfermés dans le petit espace que le Tambour contiendra, pour jeter l'eau en bas à quatre toises de cheute. L'on ouvrira les Robinets par vne fenestre qui se trouve au bout de la Galerie; & il y a même une autre petite ouverture au deffous , par laquelle on descendra dans cette chambre , quand le passage de l'eau se trouvera embarrassé , ou qu'il y aura quelque autre inconvenient auquel il faudra remedier. Pour cela on y doit mettre huit barres de fer qui seront attachées dans les murs en forme d'échelons; & même on a déjà mis un croc au dessus de cette fenestre , auquel on attachera une corde , ou une chefne de fer , pour la commodité & la seureté de ceux qui y descendront.

La Galerie n'est faite , & ne doit servir à autre usage , que pour aller ouvrir les Robinets , à proportion du besoin que l'on en aura;

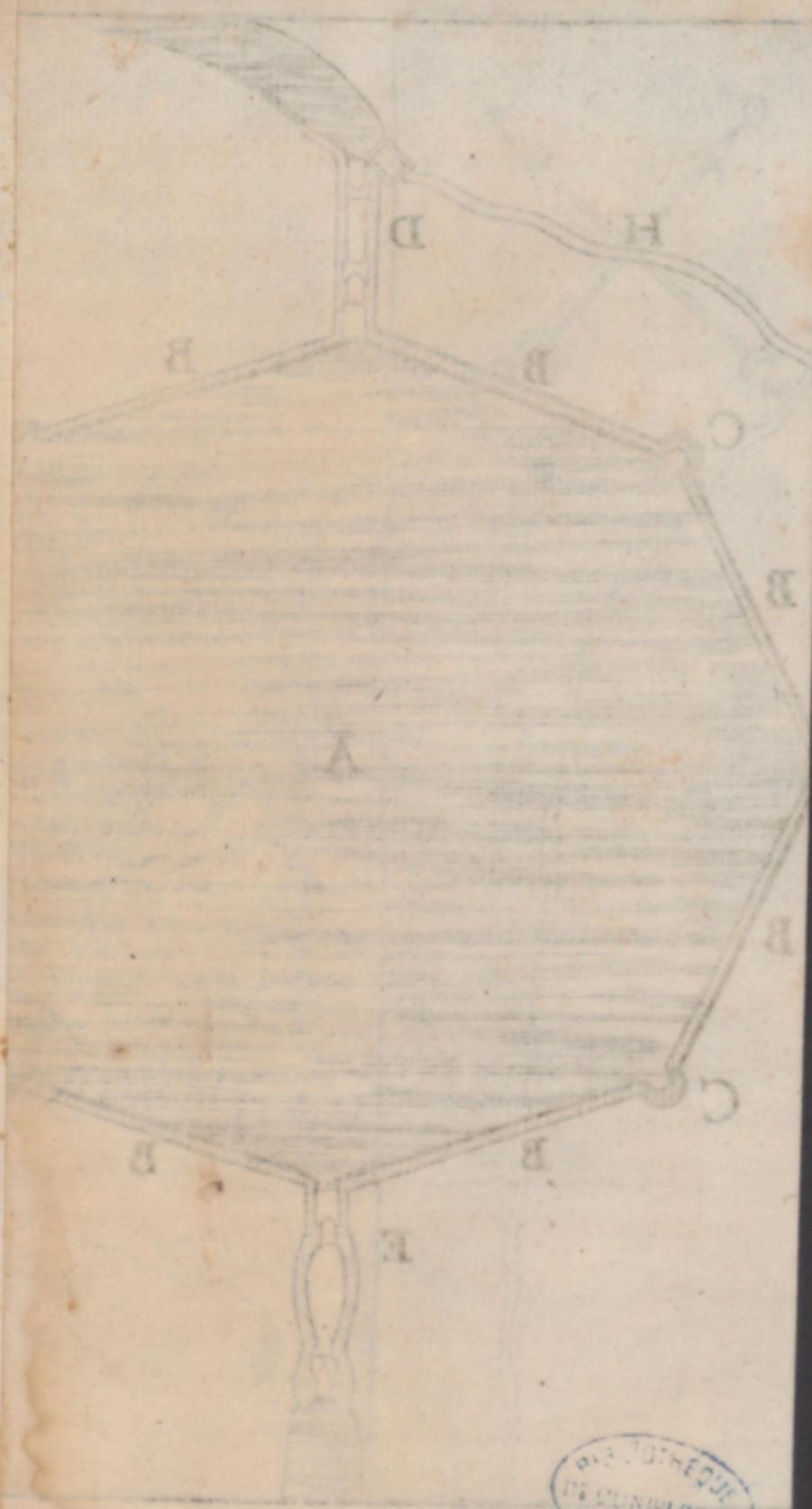
& l'eau tombant en bas trouvera issue par l'Aqueduc, suivant le lit du Ruisseau d'Audaut, qui se jette dans la Rigolle au dessous du Village de Vaudreuil. Je vous ay fait remarquer, Monsieur, que ces tuyaux ne prendront l'eau qu'à la hauteur de la Galerie, c'est à dire à quatre Toises ou environ au dessus du rez de Chauffée. On est obligé de les placer de cette sorte, parce qu'il est impossible de faire un grand amas d'eaux en ce Reservoir, & particulièrement de celles qui proviendront des neiges & des pluyes, qu'elles n'aportent avec elles quantité de bouë, de gravier, de pierres, & d'arbres des Forests voisines; c'est pourquoy il est absolument necessaire de laisser quelque espace pour toutes ces immondices, afin que les tuyaux ne s'en trouvent ny embarrasés ny endommagés. Je vous diray même de plus que comme par succession de temps ces immondices pourroient s'accumuler, & venir à telle hauteur, que les tuyaux pourroient en estre bouchés,

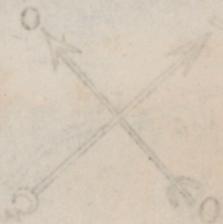
chés, & par ce moyen rendus inutilles, on à pour éviter cet inconvenient, fait faire au Tambour vne ouverture par bas respondante à l'Aqueduc. Cette ouverture sera ordinairement fermée d'une grosse porte de fer, qui se levera ou s'ouvrira de la Galerie, quand on voudra; afin que l'eau trouvant cette issue, & sortant avec violence, puisse entraîner toute la bouë, & les autres choses qui se seront amassées au fond du Reservoir, qu'on pourra par ce moyen nettoyer tres-commodement.

Tout bien considéré, je trouve cét Ouvrage bien concerté, bien entrepris, bien conduit & bien exécuté; Et je n'estime pas que dans le monde il se soit jamais veu un corps de Maçonnerie plus solide que celui-cy. Jusques à present il est fait sans ornement; Le premier mur n'en peut pas recevoir, parce qu'il sera couvert d'eau; Le second ne paroîtra pas, du moins que tres-peu, parce qu'il sera caché entre les terres qui seront à droit & à gauche, au

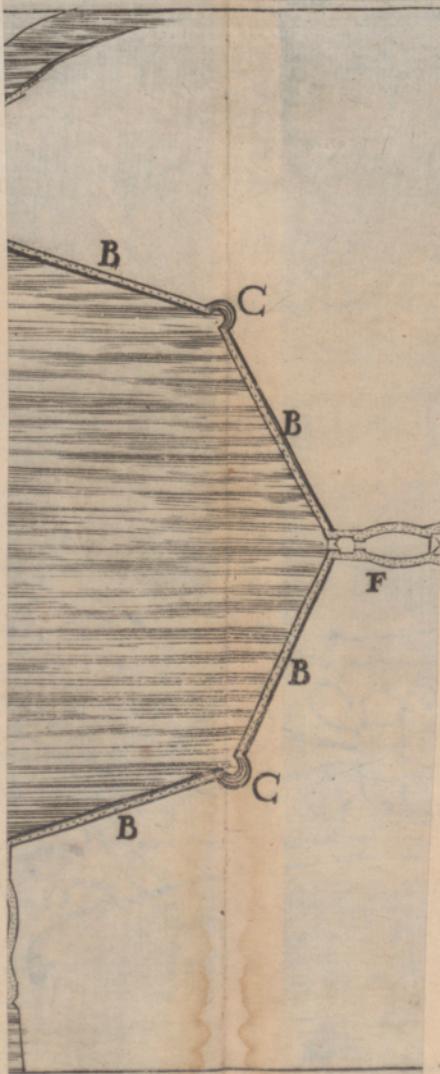
dessus & au dessous : Il n'y a que le dernier mur qui termine la Chaussée, & qui est tout à découvert, auquel je me persuade que l'on ne manquera pas de mettre les armes du Roy, avec quelque inscription, & quelques pieces d'Architecture.

Quoy que cét Ouvrage soit tres-grand, la dépense neantmoins n'en est pas considerable à proportion, parceque la pierre, le moilon, la chaux, le sable & l'eau, se trouvent sur les lieux mêmes. Je fais état qu'il y avoit jusques à six ou sept cens personnes employées au travail, lors que je l'ay visité; l'y ay sur tout observé une maniere fort commode de remüer & transporter la terre; Il y a un Tourniquet par lequel doivent passer tous ceux qui la portent, & à chaque voiage qu'ils font, on leur paye un denier. L'envie du gain & du profit, leur fait faire telle diligence, qu'il y en a qui gagnent jusques à huit, neuf, & dix sols par jour, ce qui est pour les gens de cette sorte une somme considerable dans le País;





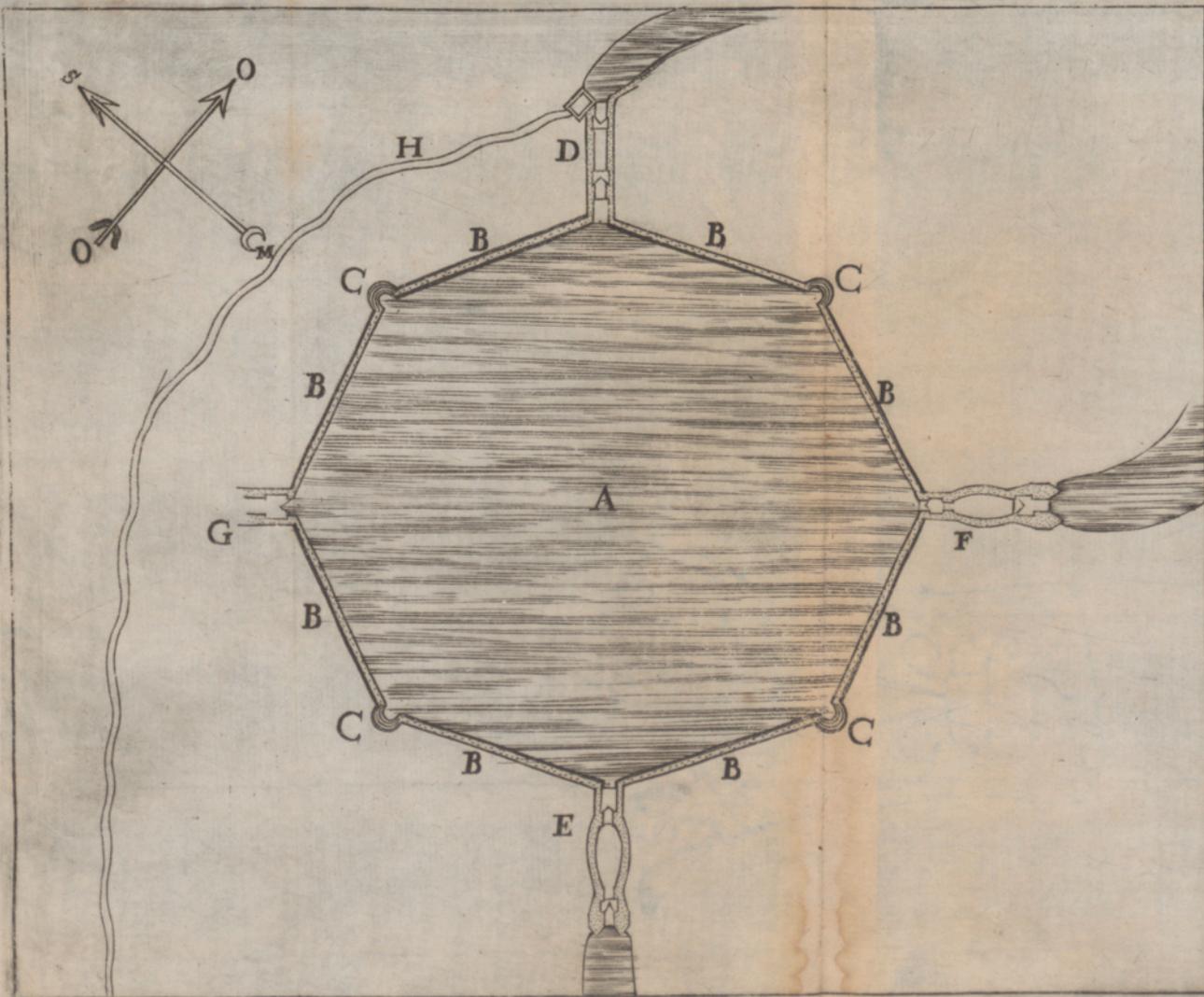
D



Maitre Point
 du bassin
 pour des canots
 pour le port de la
 du bassin
 pour des canots
 dans le port de la
 pour des canots dans
 du port de la
 pour le port de la
 pour des canots
 dans le port de la
 pour des canots

102





A Bassin de Naurouse. Point de partage.

BBBB Quay du bassin.

CCCC Escaliers pour descendre au bassin.

D Escluse qui porte l'eau de la Rigolle au bassin.

E Escluse pour descendre dans le Canal du Costé de la Mer Oceane.

F Escluse pour descendre dans le Canal du Costé de la Mer mediterrannée.

G Escluse pour la Vuidange du bassin.

H Espanchoir de la Rigolle pour emporter les Sables.

A. Borsini
de part...

BBB. Qua

CCCC. Escu
ou bar

D. Escu
Prigella

F. Escu
de la...

F. Escu
de la...

G. Escu
de la...

H. Escu
de la...



Et cela fait que le travail s'avance fort.

Pour ce qui est du Bassin de Nau-rouse, c'est le lieu ou les eaux de la Montagne Noire, & du Reservoir de saint Ferriol, dont je viens, Monsieur, de vous faire la description, seront apportées par le Canal de derivation, que je vous ay nommé autrement la Rigolle. On appelle cét endroit le point de partage, parceque c'est de là que l'eau se partagera, & se distribüera à droit & à gauche dans les canaux qui doivent conduire aux deux Mers. Ce Bassin a par tout deux Toises de profondeur; sa figure est vn Octogone long, dont la circonference est de 528. Toises; il reçoit les eaux de la Rigolle par l'un de ses angles; il les distribüe pour descendre à l'Océan, par un Canal qui fort d'un autre angle, & qui gagne le Valon de Lers; & il doit les distribüer pour descendre à la Mediterranée par un autre Canal, qui doit estre fait pareillement à un de ses angles. J'ay appris

aussi des Entrepreneurs qu'il devoit y avoir deux autres Canaux : Le premier sera pour la décharge du Bassin, quand il y aura trop d'eau, & comme il seroit superflu de les répandre dans les Canaux servans à la navigation, on la fera perdre par ce Canal de décharge dans la Riviere de Lers. Le second ne tiendra point au Bassin, mais il aura son issue à la Rigolle, pour faire écouler les eaux sales & boueuses qu'elle pourroit amener, afin que l'Estang ne recevant que des eaux claires & nettes, il ne soit pas sujet à se remplir de boue, & à se combler, comme sont tous les autres Estangs, qu'il faut de temps en temps nettoyer, curer & approfondir de nouveau.

En l'estat que sont les choses, pource qui regarde ce Bassin, l'on peut dire qu'il est fait, parce qu'il est tracé, & qu'il a presque par tout la profondeur qu'il doit avoir. Il reste peu à faire pour le rendre utile, mais il reste beaucoup pour l'embellissement que l'on a resolu de luy donner.

Premierement il doit estre revestu d'une belle Maçonnerie, & environné d'un beau Quay; & l'on doit bâtir une Ville reguliere & tirée au cordeau tout autour, avec des Pavillons sur le modele à peu près de la Place Royale de Paris. Toutes les Maisons seront égales, & bâties les unes comme les autres. Il y aura de belles & grandes Arcades par bas pour aller à couvert le long du Quay. Il y doit avoir aussi vne Paroisse, ou quelque Convent de Religieux, avec un Arsenal ou Magasin, où l'on tiendra toujourns des Batteaux à couvert, & où l'on aura toutes les choses necessaires pour en bâtir d'autres, & pour les équipper. On en a fait un plan relevé en bosse & sur le naturel du lieu, à la maniere dont vous sçavez, Monsieur, que le Roy a fait élever les plans de quelques Places de ses nouvelles Conquestes; & de quelques autres qui sont du département de vostre Intendance. Ce plan qui contient toutes les choses, telles que je viens de vous les décrire, est dans la

Bibliothèque de Monsieur Colbert ;
 & je puis vous dire que quand une
 fois il sera executé , ce sera constam-
 ment une des plus belles choses du
 Royaume.

Après vous avoir ainsi dépeint
 ce Bassin , & tout ce que l'on y doit
 faire ; vous voudrez bien , Mon-
 sieur , que je vous embarque sur le
 Canal qui y prend naissance , & qui
 descend au dessous de Toulouse jus-
 ques à la Garonne. Je vous parle de
 vous embarquer : Car en verité en
 l'estat que sont les travaux , il y reste
 si peu de choses à faire , que j'ose vous
 asseurer , que dans le cours de cette
 année ce Canal sera tellement ache-
 vé , que l'on pourra sans aucun con-
 tredit s'en servir pour la Navigation ,
 comme vous voyez que l'on se sert
 de celui de Briare , & avec le même
 succès. Je puis même vous dire da-
 vantage , que l'on s'en servira beau-
 coup mieux , parceque je crois qu'on
 y pourra naviger en tout temps , ce
 que l'on ne peut pas faire sur celui
 de Briare , où l'eau manque pendant

Canal ayant 3 toises de large
à la base et 10 toises de haut

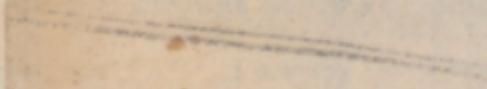


Canal ayant 3 toises de large
à la base et 10 toises de haut

Canal ayant 3 toises de large
à la base et 10 toises de haut



- A. Camp de l'écluse
- B. Planche à eau du fond du Canal
- C. Planche à eau du fond du Canal
- D. Canal en dessous de l'écluse



... à l'égard de la figure 10
 ... de la figure 11
 ...

ises de base, 9 toises
 12 pieds de fond

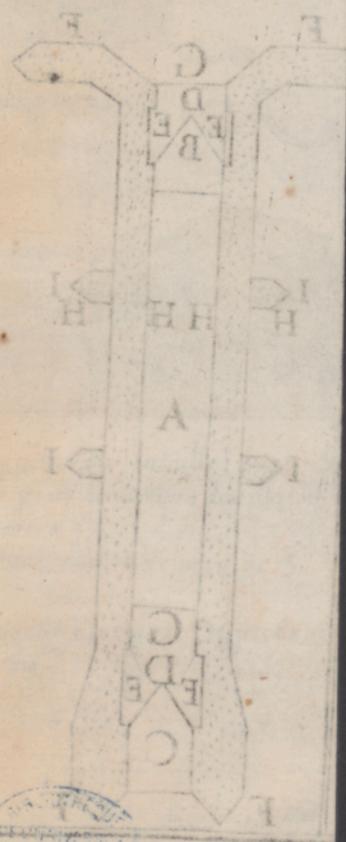
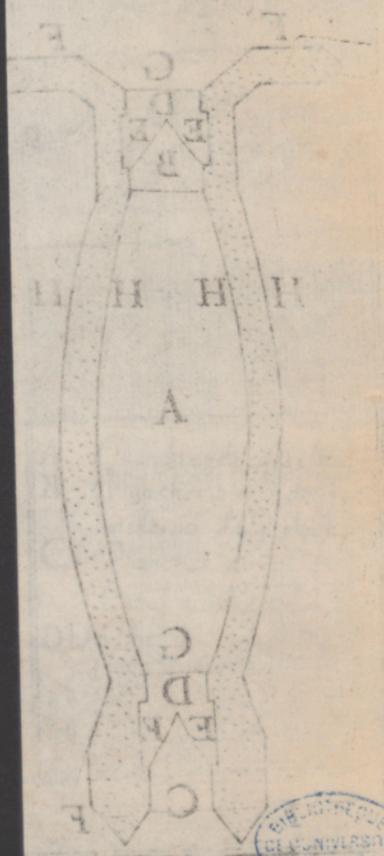
... à l'égard de la figure 10
 ... de la figure 11
 ...

de base, 15 toises
 -nd-

Canal

lu
 use -

EE
 FG
 HH
 II



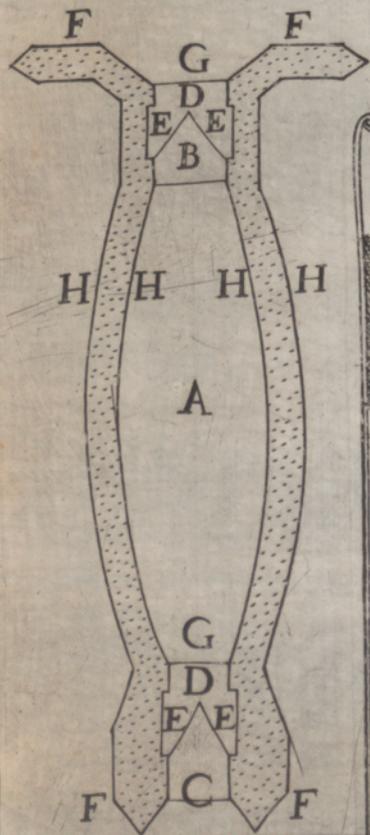
Escluse simple a ligne courbe, ayant
27 toises de long^r compris les
avant-becs -

Canal ayant 5 toises de base, 9 toises, 2 pieds
d'ouverture, 9, 10, a 12 pieds de fond.

Escluse simple a ligne droite, ayant
27 toises de long^r compris les avant-
becs -

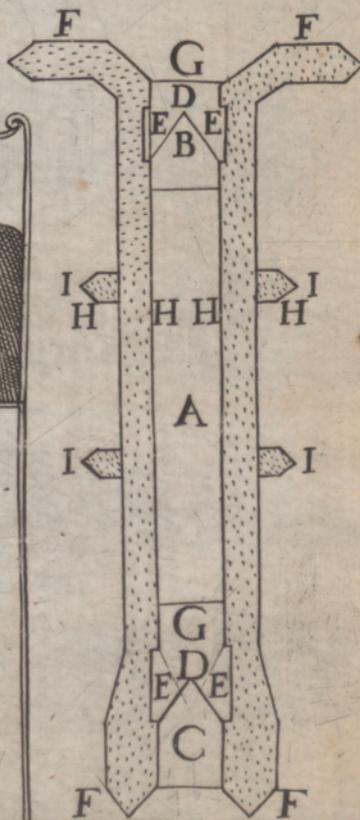


Canal ayant 5 toises de base, 15 toises d'ouverture, 9
10 a 12 pieds de fond.



A Chambre de l'escluse -
B Plancher a rez du fond du Canal
au dessus de l'escluse -
C Plancher a rez du fond du
Canal au dessous de l'escluse -
DD Portes -

EE Retraite ou entaille dans
le mur pour l'ouverture des portes -
F Avant-becs -
G Ouverture des Escluses de 3
toises 2 pouces -
HH Epaisseur des murs 9 pieds -
II Esperons -



3
27
pocz



28
pocz



29
pocz
30
pocz
31
pocz
32
pocz

l'Esté. Car je ne dois pas obmettre de vous dire , que quand les Rivieres ne fourniront pas de l'eau assés abondamment , le Reservoir de S. Ferriol n'en manquera pas , pour en donner au besoin : De plus , que si l'eau du Ruisseau d'Audaut , & des pluyes & des neiges qui s'y dégorgeront , n'est pas suffisante pour remplir ce Reservoir , l'on peut avec peu de dépense y conduire pendant l'hyver les eaux superflües de ces mêmes Rivieres , pour s'en servir pendant l'Esté : Et qu'enfin supposé que tout cela ne pût suffire , les lieux sont disposez de telle façon , que l'on peut au deffous de ce grand Reservoir , en faire deux ou trois autres , pour suppléer à tous ces defauts.

Mais pour continüer nostre chemin sur le Canal , il suit le Valon de Lers , & on l'a pris en descendant à main gauche , immédiatement au pied de la Coline qui regne le long du Valon. Il a par tout au fond cinq toises de largeur , & ordinairement neuf Toises & deux pieds d'ouvertu-

re, & quelquefois plus; ce qui se rencontre aux endroits dans lesquels l'on trouve quelques bosses ou élévations, où il faut creuser davantage. Il a régulièrement depuis six iusques à neuf pieds de profondeur, & quelquefois aussi davantage, où ces élévations se trouvent; & il contient 27645. Toises, faisant un chemin fort finüeux depuis le point de partage, jusques à son emboucheüre dans la Garõne. Il est plat, & n'a aucune pente, afin qu'il y ait de l'eau également par tout, & qu'il soit aussi facile à la montée qu'à la descente; Et comme il y a une cheute considerable depuis le point de partage, où il est en un lieu eminent, jusques à son embouchure dans la Garonne, où il est fort bas, l'on descend & l'on monte par le moyen de dix-huit Ecluses, qui de distance en distance entrecouperent le Canal, & soustiennent les eaux d'en-haut.

Au reste, ie vous diray, que si vous voulez écouter la pluspart des gens du Pais, vous n'en trouverez presque point

0 2 2 3

3

3

No

10

10

2

0

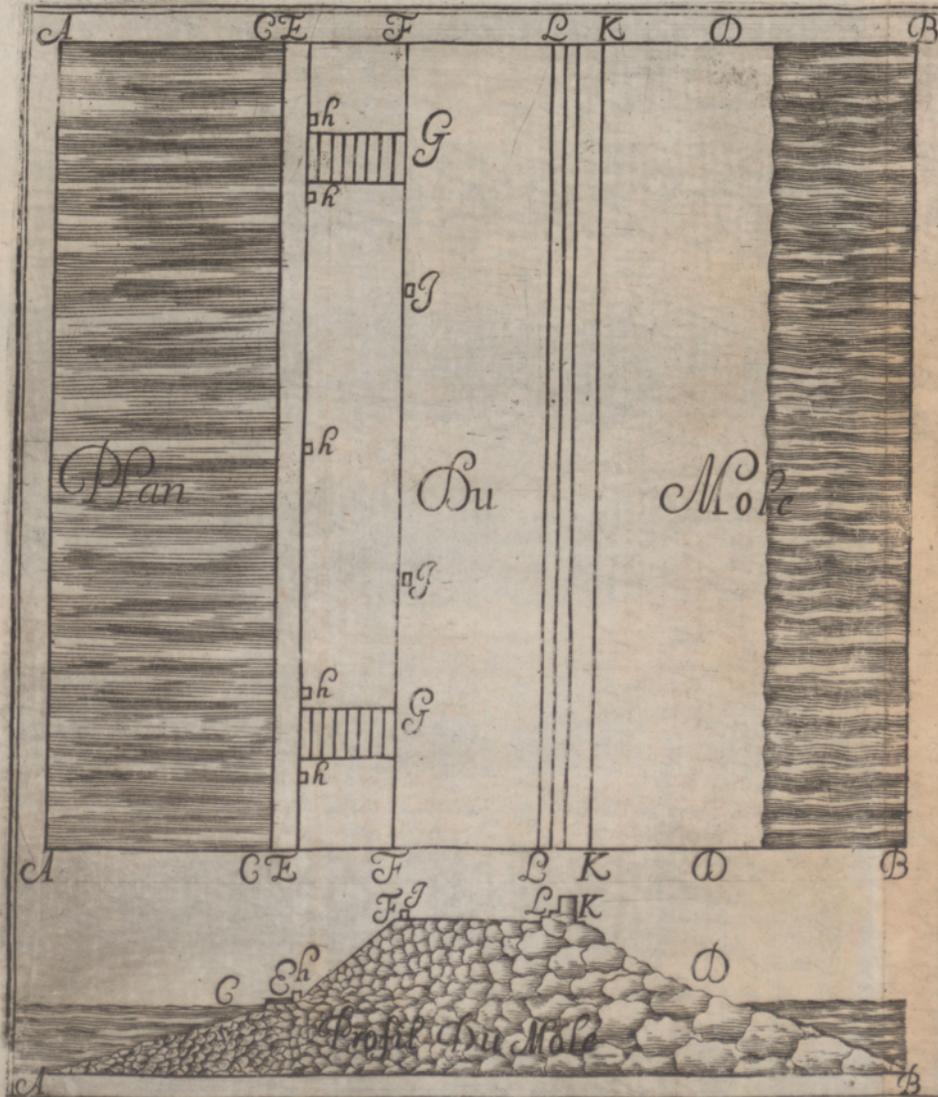
2

2

3

0

Posten der ...



AB. Base du Mole ayant 36. toises.
 CD. Epaisseur du Mole a fleur d'eau
 ayant 16. toises.

AC. Partie interieure du Mole, ou sont
 les plus petites pierres, afin que
 les Vaisseaux ne sy blessent pas.

E. Banquette.

FF. Glacis dans le decoupage duquel
 sont les Escaliers pour descendre au
 port.

GG. Escaliers de Vingt en Vingt toises.

hhh. Colomnes dans l'encoignure de la
 Banquette, et du Glacis, pour attacher
 les Vaisseaux.

II. Autres Colomnes sur le Couronnement^t

JK. Couronnement du Mole ayant 8.
 toises, les Banquettes comprises avec le
 mur, qui sera du costé de la Mer.

L. Banquettes.

K. Mur d'appuy ou parapet qui sera
 du costé de la Mer.

KDB. Mole exterieur ou sont les grosses
 pierres pour resister a la Mer.

AB Bass du Mole

CC Eparieur du Mole

DD Partie interieur du Mole

EE les plus petites pierres

FF les pierres de sif

GG Panquette

HH Glacis dans le dicoup

II sont les esclaves pour

JJ fait

KK Escaliers de sif

LL Colonnes dans l'escalier

MM Panquette et du Glacis

NN les pierres

OO Chaises Colonne sur le

PP Environnement du Mole

QQ les Panquettes

RR sur une des costes de

SS Panquette

TT sur l'appuy en parapet

UU du coste de la Mer

VV Mole exterieur en sort

WW pour resister a la

point qui ne vous soustiennent , que cette entreprise n'aura aucun succès. Car comme je vous l'ay déjà touché , Monsieur, plusieurs en parlent par chagrin , peut estre parceque pour faire le Canal , on leur a pris quelque morceau de terre , dont ils n'ont pas esté dédommangez au double ou au triple , selon qu'ils se l'étoient proposez. Il y a d'ailleurs des Esprits bourrus , qui vous diront la même chose, parce qu'ils sont accoutumés à desaprouver & à décrier tout ce qui s'entrepren d'extraordinaire. Il s'en trouve même d'affés mal-tournez , pour en parler mal par l'envie & par la jalousie qu'ils ont contre le merite & le bon-heur du Sr. Ricquet. Et enfin comme il y a peu de personnes dans cette Province qui soient versées en ces sortes de matieres , & qui ayent l'intelligence de ces travaux , plusieurs n'en parlent, que cōme ils en entendent parler aux autres : & parce qu'il y a toujours quelques Mécontents, ces Ouvrages ne manquent pas de trouver

des Contradicteurs. Après que l'on a
 veu que la Rigolle a porté les eaux de
 la Montagne Noire au Bassin de
 Naurouse; que depuis ce Bassin on
 pouvoit faire des Canaux jusques aux
 sources des Rivieres, qui de part &
 d'autre communiquent à la Mer; &
 que l'on pouvoit continüer les mé-
 mes Canaux le long des Rivieres, ou
 se servir des Rivieres mêmes, en les
 élargissant, & y faisant les tra-
 vaux nécessaires; Après, dis-je, que
 ces choses ont esté palpables & sensi-
 bles, personne n'a plus douté de la
 possibilité de l'Entreprise. Tout le ven-
 nin alors s'est porté du costé des tra-
 vaux, & on les a décriez de telle for-
 te, que c'est vne espece de merveille
 de trouver un homme, qui ne soit pas
 prevenu de l'impression que cette En-
 treprise ne reüssira jamais. Mais,
 Monsieur, trouvez bon, s'il Vous
 plaist, que j'examine avec Vous tout
 ce que l'on en a dit, afin qu'après en
 avoir fait une discussion exacte, Vous
 puissiez Vous même juger de la vani-
 té ou de la solidité de ces discours,

& conclurre ensuite ce que l'on doit se promettre de tous ces travaux.

On a dit en premier lieu, que les excessives dépenses qu'il falloit faire pour ces Ouvrages, ou que le long-temps qu'il faudroit y mettre, en rendroit tous les projets inutiles. Mais, Monsieur, il est facile de répondre à cela que le Sieur Ricquet est convenu d'un prix, & d'un temps certain pour la perfection de ces Ouvrages; qu'il accomplit tous les jours ses travaux aux prix & aux termes convenus; Et ainsi il est aisé de voir combien cette objection est frivole.

On a dit en second lieu, que la Riviere de Lers estoit un Canal que la Nature avoit fait, duquel il valoit mieux se servir avec commodité & sans frais, que de hazarder, & de faire la dépense d'ouvrir des Canaux dans des terres que l'on ne connoissoit pas. La réponse est qu'on n'a pas trouvé à propos de le faire par des considerations tres-importantes. La premiere, que cette Riviere est dans le milieu, &

dans l'endroit le plus bas d'une Prai-
 rie , laquelle pour peu qu'il fasse de
 pluye, est ordinairement inondée ; Et
 comme il faut que les bords des Ca-
 naux , sur lesquels on établit une
 Navigation, soient libres, & que les
 hommes ; & les bêtes de voiture,
 dont on se servira pour tirer les Bat-
 teaux , puissent y marcher commo-
 dement ; on a esté obligé de prendre
 un lieu , où l'on pût marcher à pied
 sec. La seconde est , que si l'on s'é-
 toit servy de cette Riviere , on seroit
 tombé dans l'un ou l'autre de deux
 inconveniens tres-fâcheux. Car ou
 l'on n'y auroit point fait d'Ecluses ,
 laissant à la Riviere la liberté de son
 cours ordinaire, & en ce cas il est cer-
 tain que jamais il n'auroit esté possi-
 ble d'assembler des eaux en assés
 grande abondance pour fournir à la
 Navigatiõ : Ou bien l'on y auroit fait
 des Ecluses pour y arrester & soute-
 nir les eaux , auquel cas il ne seroit
 jamais arrivé de pluye vn peu forte,
 que tous les travaux ne se fussent
 trouvez submergez & exposez aux

ruïnes, que les inondations ont coutume de causer. La troisième consideration est, que comme cette Riviere n'a qu'une petite source, & que la plus grande force vient des eaux de pluyes, qui entraînent avec elles quantité de sable & de bouë, le Canal se feroit bien-tôt comblé & rendu inutile.

Vous me direz peut-estre, Monsieur, qu'à la verité ne se servant pas de la Riviere de Lers, on ne tombera pas dans l'inconvenient dont je viens de vous parler; mais qu'aussi plaçant le Canal au pied de l'une des Collines, on ne pourra pas au moins le garantir de la bouë, que les eaux de pluyé qui en descendront, pourront y amener, & qu'ainsi l'assablement est un mal auquel on ne peut pas remédier. C'est un objection que j'ay faite autrefois aux Entrepreneurs, sur laquelle ils m'ont satisfait d'une maniere qui vous contentera sans doute aussi. Ils m'ont fait voir que toutes les eaux des pluyes & des neiges qui tombent sur ces costes, &

principalement sur celle au pied de laquelle ils ont ouvert le Canal, aussi bien que toutes les eaux des sources qui y naissent, ont leur issue par de petits Ruisseaux qui sont au pied de la Coline; qu'ils assembloient plusieurs de ces Ruisseaux, les conduisant successivement l'un dans l'autre, jusques à ce qu'ils pussent former une petite Riviere; & qu'en suite ils luy donnoient un passage au travers du Canal, mettant au dessus & au dessous un Pertuis. J'en ay veu même une experience pour la Riviere de Lers qui passe au travers sans y mêler ses eaux.

On a dit en troisiéme lieu pour décrier ces Ouvrages, que les Canaux qui estoient faits, & que ceux qui restoient à faire, estoient ouverts dans un mauvais terrain & des terres spongieuses, qui au lieu de tenir l'eau la boiroient, de maniere que dans peu tout se trouveroit à sec. Mais on répond à cette difficulté par des raisons sans repartie. La premiere est, que les Canaux sont faits dans un ter-

rein de même nature, que celuy des Rivieres de Garonne, d'Aude, & des autres qui sont en ces Contrées. La seconde, qu'ils passent presque par tout au travers des Prairies, qui sont ordinairement des lieux que l'eau abreuve, & qui en regorgent plutôt que de la boire. La troisième, qu'au fond de la plupart de ces Canaux on a trouvé de la terre glaise, qui au lieu de boire l'eau, la conserve. La quatrième, qu'en plusieurs endroits il y a des sources si abondantes, que ces Canaux sont remplis d'eau, sans que l'on y en ait mis, & que même on s'y sert déjà de petits Batteaux pour aller d'un lieu à un autre. J'ajousteray à cela, que quand il se rencontreroit quelques terres spongieuses, l'expérience nous fait voir tous les jours, que les Eponges ayant une fois beu toute l'eau qu'elles sont capables de contenir, elles la conservent, & n'en attirent point d'autre. Ainsi on peut en tout cas se promettre qu'il en sera de même de ces endroits, auxquels on pour-

ra sans doute fournir de l'eau assés abondamment pour les abreuver, & pour les remplir.

Je vous diray encore à ce propos, Monsieur, que non seulement on a opposé contre les Canaux, que leur terrain ne conserveroit pas l'eau; mais que l'on a fait aussi la même objection touchant le Reservoir de S. Ferriol. Ceux qui parlent de la sorte, ne connoissent pas la nature du terrain de la Montagne ou le Reservoir est placé. Je l'ay vû assés souvent pour le connoistre, & pour pouvoir vous en parler avec certitude. C'est un tuf sous lequel on trouve par tout la roche vive, de sorte que pour y bâtir, on prend par tout la pierre sur le lieu; & je vous laisse à penser, comment il se pourroit faire que l'eau s'y perdit.

En quatrième lieu l'on a fait grand bruit de quelque petit manquement qui s'est trouvé dans un seul endroit au nivelage du Canal. Ce defaut ne valoit pas la peine qu'on en parlât, puis qu'il n'estoit pas plus nuisible à
la

la navigation, que l'inégalité qui se trouve au fond des Rivieres, qui sont plus creuses en quelques endroits qu'en d'autres. Mais supposé même qu'il eût esté assés considerable, pour empêcher & embarasser la Navigation; faudroit-il conclurre de là que l'entreprise en question est impossible, & qu'elle ne peut succeder? Si on manque tous les jours dans les plus petites choses, que l'on ne rend parfaites que dans les suites, en corrigeant ce que l'on reconoit avoir mal fait, faut-il s'étonner que dans la conduite d'un Ouvrage aussi grand & aussi important que la Communication des Mers, on soit tombé dans quelque legere faute? La Communication des Rivieres de Seine & de Loire ne s'est-elle pas achevée, notwithstanding les fausses mesures que l'on avoit prises, lors qu'on a entrepris de la faire? Il suffit de dire que l'on a réparé ces petits defauts, & que l'on ne peut plus à present les proposer comme des obstacles au succès de cette Communication.

On a dit enfin , que tous les changemens que l'on faisoit aux Canaux , aussi bien qu'aux Ecluses , marquoient assés que tous les travaux étoient mal-faits ; Que l'on ne sçavoit bonnement ce que l'on faisoit , ny comment s'y prendre ; Et que la Province auroit le mal-heur , après s'estre épuisée pour fournir à leur depense , d'estre frustrée de l'avantage qu'on luy en promettoit. Il faut demeurer d'accord que l'on a apporté quelque changement , & aux Canaux , & aux Ecluses ; mais quelle raison y a-t-il d'en tirer ces deux consequences , la premiere que les travaux fussent mal-faits , & la seconde que pour cela l'entreprise de la Communication ne puisse pas reüssir ? On répond donc , premierement à l'égard des Canaux , qu'ils ont esté bien-faits. La profondeur de six à neuvs pieds qu'on leur a donnée , & la largeur de cinq Toises , au fond , & de neuf Toises deux pieds à l'ouverture , sont asseurement suffisantes. Mais comme on a mis entre les causes de l'impossibilité du suc-

cez l'éboulement des terres; On a trouvé à propos pour travailler avec plus de feureté, & fermer la bouche à tous ceux qui n'avoient plus que cela à dire pour décrier ces Ouvrages, de faire les deux côtez des Canaux en glacis, leur laissant toujours la même profondeur & la même largeur au fond. C'est pour cette raison, qu'au lieu de neuf Toises & deux pieds qu'ils avoient d'ouverture, on leur en a donné douze, & jusques à quinze; & qu'au lieu de deux Toises & un pied qu'ils avoient de Talus de chaque côté, on leur en a donné six à sept Toises, parceque l'on peut s'asseurer que des terres qui auront ce Talus, ne s'ébouleront pas.

Pour ce qui est des Ecluses, il faut que ceux qui sont les plus mal-intentionnez, & qui parlent le plus mal de ces travaux, demeurent d'accord, que de toutes celles que l'on avoit faites, il n'y en a qu'une seule qui se soit démentie; & même ce manquement ne venoit pas du defaut du tra-

vail ; mais de ce que sans attendre qu'il eût pris sa consistance, des Ouvriers indiscrets avoient rejetté toutes les terres contre les murs encore tout frais & tout foibles ; Et ces terres en s'afaisant les avoient fait surplomber par la force de leur poids. Mais comme on ne peut donner trop de solidité aux Ouvrages que l'on bâtit pour l'Eternité ; & que l'on a voulu mettre ceux-cy hors de tout peril, & à l'abry de la censure ; On a démoly toutes les Ecluses pour les rétablir, quoy qu'il ne se fût trouvé du défaut qu'à une seule : Afin que l'on ne pût pas dire que le même défaut qui avoit causé la ruïne de celle-cy, pourroit un jour être cause de la destruction des autres.

Pour cét effet, quoy que l'on fût convaincu que la cause veritable du manquement de cette Ecluse fût celle dont je viens de vous parler, Monsieur, l'on a neantmoins examiné les choses de si prés, & avec tant d'application, que l'on a soupçonné trois causes, qui pouvoient encore y avoir

contribüé. La premiere, que peut-estre cette Ecluse étant placée dans un lieu ou l'on a trouué plusieurs sources, on ne luy avoit pas donné assez de fondation. La seconde, que peut-être on avoit donné trop de cheute aux Ecluses, ce qui étoit cause que les murs étant trop hauts, avoient moins de force, & étoient moins en état de resister contre l'effort que font les Terres en s'afaisfant. Et la troisiéme, que ces mêmes murs étant peut-être de trop longue portée, c'estoit encore une autre raison de leur foiblesse, qui dōnoit d'autant plus de prise au poids des Terres. L'on a remedié à tous ces inconveniens: Premièrement à l'égard de la fondation, en fondant de nouveau, & donnant plus de fondement aux Maçonneries. En second lieu, on a diminié par tout la cheûte qu'avoient les Ecluses, soit en les multipliant, & leur donnant seulement une cheute de six à huit pieds; soit en faisant des Ecluses doubles, où il n'y en avoit que de simples;

foit en rétablissant celles qui estoient doubles. Et par ce moyen les murs étant diminüez d'un tiers de hauteur, sont en état de resister à toutes sortes d'efforts que les Terres peuvent faire. En troisiéme lieu on s'est precautionné contre la foiblesse que causoit aux murs leur trop longue portée, ou en leur donnant de deux Toises en deux Toises de bons Espérons pour rōpre l'effort des Terres, & en diminüer le poids; ou en bâtissant les murs en ligne circulaire, & leur faisant faire un ventre contre les Terres, qui par ce moyen, au lieu de les endommager, ne feront que les fortifier davantage, & les rendre plus solides.

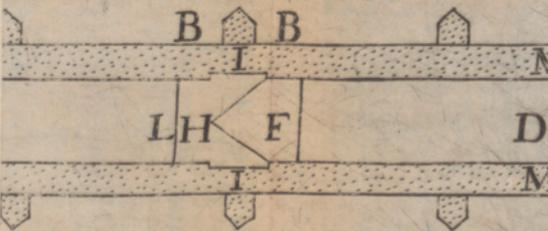
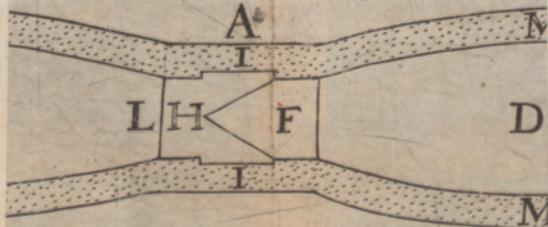
Aprés vous avoir éclaircy, Monsieur de tous ces changemens, & des raisons que l'on a eües de les faire, il faut vous faire la description des Ecluses. Il y en a de simples, qui n'ont qu'une chambre ou un Bassin, il y en a de doubles qui en ont deux. Les premières ont 27. Toises de longueur cōpris les Avant-becs, les autres 46.

Plans Des



Faint, illegible text or bleed-through from the reverse side of the page, possibly describing the drawings above.

ans Des Escluses Doubl



voies de long?

rons, ayant 46

essus de l'escluse -
e Chambre -

G

Plancher avec
de l'escluse -

HHH

Portes -

II

Rebrette ou e
des portes -

KK

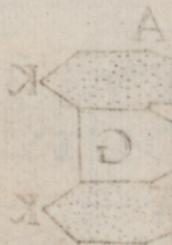
Auant-becs -

LL

Ouverture des

MM

Espaisseur de



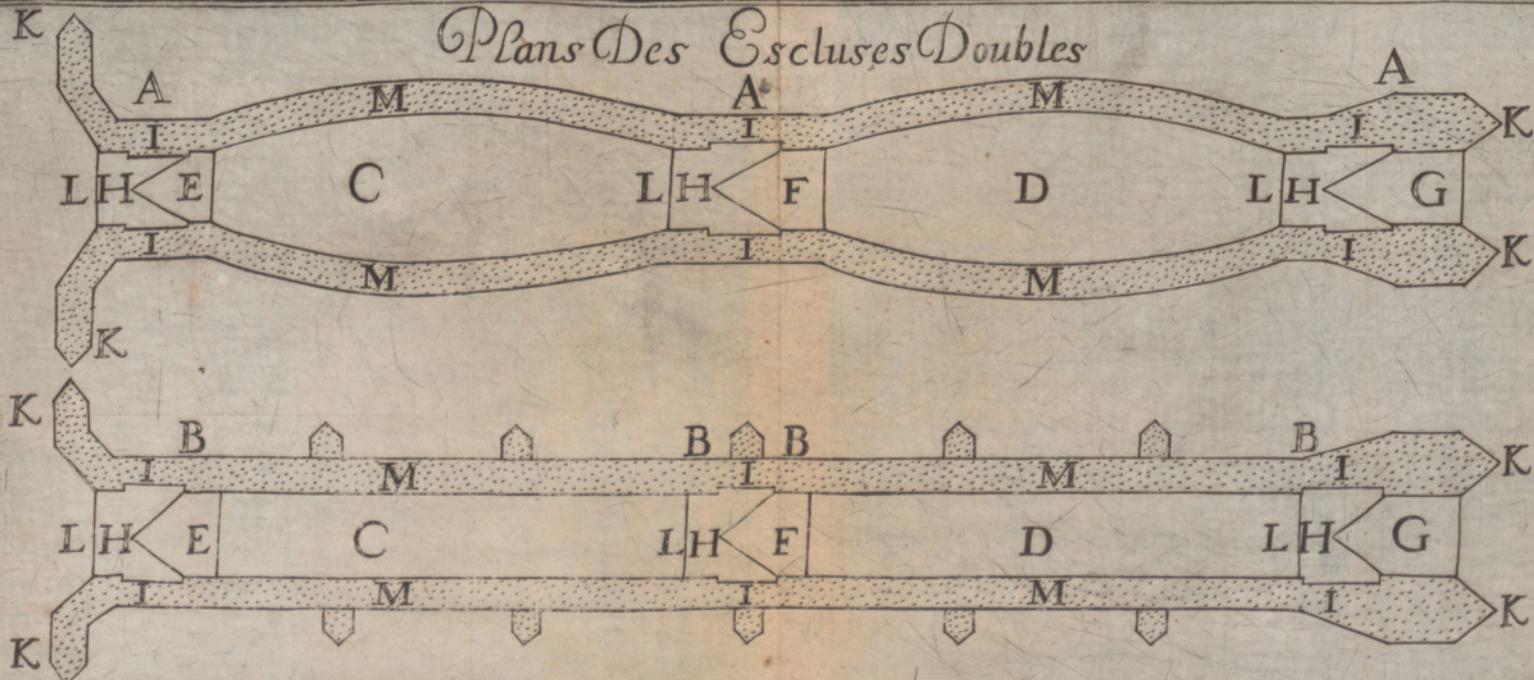
edrois

en bannière

portes -

fol 49

Plans Des Escluses Doubles



- AAA Escluse double aligne courbe, ayant 46 toises de long^r compris les avant-becs -
- BBBB Escluse double aligne droite avec esperons, ayant 46 toises de long^r compris les avant-becs -
- C Premiere Chambre -
- D Seconde Chambre -
- E Plancher a rez, du fond du Canal audessus de l'escluse -
- F Plancher a rez, du fond de la premiere Chambre -

- G Plancher a rez, du fond du Canal audessous de l'escluse -
- HHH Portes -
- II Retraite ou entaille dans le mur pour l'ouverture des portes -
- KK Avant-becs -
- LL Ouverture des escluses de 3 toises 2 pouces -
- MM Epaisseur des Murs de 9 pieds -

1222 D copies

M

L.H.

D

M

P.

M

L.H.

D

M

Plancher over du fond du Canal -
de l'arche -

Portes -
Rabotee en bois dans le mur de
des portes -

Chaine -
Direction des cables de 2 tonnes
Exposition des murs des puits -

& elles ont toutes trois Toises deux pouces d'ouverture au passage. Les unes ont leurs murs tirez en ligne droite & renforcez par des Eperons ; les autres sont construites en ligne circulaire. Tous les murs ont la même épaisseur, qui est de neuf pieds, & sont bastis de mêmes matériaux ; sçavoir de brique aux Ouvrages qui sont hors d'Oeuvre, de pierre de taille aux Encogneurs & Arboutans des Portes, & de cailloux au couronnement de la Maçonnerie. Leurs Portes sont à deux batans, & semblables à toutes les autres que l'on a coustume de faire pour de pareils Ouvrages.

Voilà, Monsieur, tout ce que je puis Vous dire touchant les travaux, que l'on a faits pour transporter les eaux de la Montagne Noire au Bassin de Naurouse, & pour communiquer de ce Bassin à la Riviere de Garonne, & ensuite à l'Océan. Je voudrois pouvoir vous en dire autant de ceux qui doivent donner communication à la Mediterranée. Mais comme les choses ne se font qu'avec le temps &

que successivement, il a falu commander par un costé , où les Ouvrages sont achevez. On a ouvert , & on continüe les travaux de l'autre ; & tout ce que ie puis vous en dire cependant , c'est que l'on y observera le même Ordre , & les mêmes regles, tant pour l'ouverture des Canaux , que pour la construction des Portes & des Ecluses ; & que l'on fera mieux encore , s'il se peut.

Vous aurez peut-estre la curiosité de sçavoir , si ce qui reste à faire est plus ou moins considerable que ce qui est fait. Dans la connoissance que j'ay de l'un & de l'autre, je croy pouvoir vous asseurer que l'Ouvrage est fait à moitié & plus. Mais il ne faut pas que j'obmette de vous dire , que ce qu'il y a de plus important pour cette Communication , est un Port que l'on a entrepris de faire au Cap de Sette. Du costé de l'Ocean l'on a heureusement trouvé la Riviere de Garonne, qui naturellement y donne un passage libre & commode. Mais il n'en est pas de même des Rivières

vieres qui vont à la Mediterranée le long des costes de Languedoc. La Riviere d'Aude n'est commode que pour le flottage des bois, & n'a jamais porté de Bateaux, sinon depuis Narbonne seulement. D'ailleurs elle ne donne entrée à la Mer que par les Estangs de Bages & de Vendres, & par des endroits où toute la Rade est si basse, qu'à vray-dire ce n'est qu'une Plage, où il est impossible d'établir aucun Port. Si on descend plus bas tirant vers le Rouffillon, il n'y a point d'ouverture, & il ne s'y trouve que le seul Port de la Nouvelle, qui est de si petite cōsideration, qu'il n'est presque fréquenté que par des Pêcheurs. Remontāt au dessus de l'Aude, il y a l'ouverture que donne la Riviere d'Orp, mais absolument inutile, parceque la Mer n'y est qu'une Plage. Plus haut est celle de la Riviere d'Herault, au dessous de la Ville d'Agde, où anciennement on avoit fait un Mole qui donnoit un affés bon Port; Mais ce Port a esté si fort negligé, & se treuve tellement remply de sable, qu'il

est devenu inutile , & ne sert que pour les petites Barques. L'Histoire de S. Louis nous marque qu'autrefois il y avoit un Port à Aigues-Mortes ; J'ay esté sur les lieux , & puis vous dire , qu'il y en reste encore des marques aux anneaux qui sont de tous côtez ancrez dans les murs , auxquels (à ce que l'on dit) on attachoit les Vaisseaux. Mais ce qui estoit Mer autrefois, n'est plus qu'un méchant Marais plein de Roseaux. Enfin après avoir bien parcouru , visité & exactement considéré toutes ces Côtes , il ne s'est enfin trouvé que le seul endroit du Cap de Sette , ou il y eût esperance de faire un Port ; Et il y a présentement plus de mille hommes à le construire.

Sette est un Promontoire au voisinage de la petite Ville de Frontignan , où croît le vin muscat , qui a tant de reputation ; C'est une montagne peu haute , mais qui ne laisse pas de paroître fort élevée , parce que tout ce qui l'environne , est plat. Elle a d'un côté la Mer , & de l'autre

De l'Asie
Première partie de la Carte du Cap
de son tour



De l'Asie

Es
A Cap de Gel
B Endroit ou
Un Ventre d



du Cap &
t de Cette

F
du port.



HH C
de



Mer

de

ux Cent perches
egre Vaud dix
vz pas chacune.

Carte du Cap & du port de Cette



Estang
 A Cap de Cette -
 B Endroit ou la Mer fait un ventre dans la terre -

De Thau
 CC Première Jetée du Costé du Cap de 300 toises -

D Retour de la Jetée tirant vers la plage -

EE Plage -
 F Jetée du Costé de la plage -

G Bassin du port -

HH Canal pour la Communication de la Mer et des Estangs -

Mer Méditerranée Golfe de Leon

Échelle de Deux Cent perches
 Dont chaque Degre Vaud dix Perches de quatrez pas chacune.
 Rabault Fecit Atolose
 fol 51

D'Action de la Justice
étant vers la place

EE Plage
F Justice de la Côte de la Plage

de la Côte pour la Justice de la Côte
de la Côte et des Estages

2007
Rebelle 1700 A

les Estangs de Thau, de Maguelonne & de Peraut, qui sont bornez par les Plainnes du bas Languedoc; Et à droit & à gauche la Plage qui est entre la Mer & ces Estangs. Cette montagne pousse une pointe dans la Mer, comme tous les autres Promontoires; La Mer d'un autre côté avance, & fait un ventre dans la Terre, dans lequel on a trouvé assez de fond pour pouvoir y tenir des Vaisseaux de cinq à six cens tonneaux. L'on a choisi cet endroit pour y faire l'établissement d'un Port. Les bords qui sont le long de la Plage, tiennent de la Plage même, & sont remplis de sable, comme toutes les autres Côtes de Languedoc au circuit du Golphe de Leon. Le Cap est plus enfoncé, & il y a tout autour vingt, vingt-un, & jusques à vingt-trois, & vingt-quatre pieds d'eau. Tout le sable qui remplit ces côtes, vient à la Mer par le Rhône, & par les autres Rivieres qu'elle reçoit, qui y portent tout ce qu'elles dérobent par leur cours rapide dans

les lieux où elles passent; Et la Mer le renvoye à la Terre par deux vents qui sont frequens sur ce Golphe, & qui y font souvent échoïer des Vaisseaux sur la Plage, parce qu'il n'y a aucun Port pour les recevoir. Ce qui étoit autres-fois Plage, est maintenant Terre ferme; Ce qui étoit Mer est Estang, Marais ou Plage, & toutes ces Côtes sont tellement assablées, qu'elles ne sont navigables que pour les Barques des Pêcheurs, & autres semblables petits Vaisseaux. Ce Golphe prend naissance au Rhône, & a son étendue vers le Languedoc & le Roussillon. Les deux vents qui y regnent, sont le Grec qui va du Levant au Couchant, & la Beche, qui tenant trois quarts du Midy, & un quart du Couchant, va au Septentrion & au Levant. Outre que ces Vents y sont fort frequents, ils sont aussi tres-violents; C'est pour cela que la Navigation de ce Golfe est tres-perilleuse & tres-peu frequentée: Mais on espere que le Port la rendra seure & commode.

Comme on a rencontré heureusement en cét endroit un fond suffisant , pour les Vaisseaux de cinq à six cens tonneaux, ainsi que je viens, Monsieur , de vous le faire remarquer; il n'a plus esté question , que de trouver le moyen de rendre le lieu seur pour leur entrée , & pour leur demeure , & de le garentir des assablemens , afin qu'il pût être utile à toujourns.

On a resolu pour cét effet de faire deux Iettées de pierre dans la Mer, pour faire deux Moles. l'une est commencée du Costé du Cap, auquel elle est attachée à la distance de 450. Toises , de l'endroit ou la Mer fait vn ventre en la Terre. Elle est tirée à ligne droite , faisant un Angle aigu de 45. degrez ou environ, & doit avancer en la Mer la longueur de 300. Toises. Elle sera en suite continuée à angle obtus de 135. degrez ou environ, tirant vers la Plage, la longueur de cent Toises, pour former le Bassin du Port. L'autre Iettée doit être faite du côté de la Plage,

& y estre attachée à une pareille distance de l'enfoncement de la Mer vers la Terre. On a aussi projeté de la tirer à droite ligne répondante au retour de l'autre jettée, & de la faire avancer dans la Mer, la longueur de 130. Toises ou environ, pour achever de former le Bassin. Ainsi il est aysé de comprendre que le vuide qu'il y aura entre les deux jettées, fera l'entrée du Port.

La premiere jettée est faite non seulement pour mettre les Vaisseaux à l'abry des vents de la Beche & du Grec; Mais aussi pour empêcher l'assablement que cause la Beche. L'autre est faite pour garantir le Port de la violence & des assablemens du Grec.

Beaucoup de gens pretendent que ce Port sera inutile, & que quoy que l'on y puisse faire, il n'y aura jamais de seureté. Et comme dans le departement de vôtre Intendance, Monsieur, vous êtes environné des Ennemis de la France, je ne doute pas, que pour peu que vous ayez ouy

parler de cette entreprise, on ne vous l'ayt décriée comme une chose ridicule. J'ay esté tellement préoccupé d'abord, de la mauvaise impression qu'on m'en avoit donnée, que j'étois entré moy-même dans cette erreur; & je ne pouvois en aucune façon être persuadé du succez de cét Ouvrage. Mais enfin j'ay esté sur les lieux; Premièrement par curiosité, & pour ma satisfaction particuliere; Et en second lieu par ordre de Monsieur de Bezons, immédiatement avant mon depart de Languedoc pour Paris, afin qu'y arrivant, je pusse rendre compte à Monsieur Colbert de l'état des choses. J'ay tout visité, reconnu, considéré & examiné avec grande exactitude. Je me suis informé des Conducteurs des travaux & des Patrons de plusieurs Vaisseaux que je trouvay au Port, de tout ce qui étoit à sçavoir pour en juger; & j'en suis demeuré tres-satisfait.

Mais afin que vous puissiez, Monsieur, en juger vous même, je veux vous dire icy avec ingenüité tout ce

que j'y ay appris , particulièrement dans le dernier voyage que j'y ay fait. I'y fus en bonne compagnie le dixième jour du mois d'Octobre dernier , & le lendemain m'étant rendu aux travaux au même temps que les Ouvriers , je pris d'abord avec moy deux hommes que l'on me dit être les Conducteurs des Ouvrages , & me fis montrer & designer tous les travaux que l'on devoit faire , & premierement les deux Iettées dont je vous ay parlé. La premiere est déjà fort avancée; ie la mesuray moy mesme , & vis que l'on en avoit fait 142. Toises, qui estoient à leur perfection. Je trouvay mesme que toute l'entreprise s'avançoit fort , & qu'il y avoit mille ouvriers, tant Mineurs & Pionniers , que Manœuvres & Voituriers. Il y en a presentement un beaucoup plus grand nombre , & les travaux sont de plus de cinquante Toises au delà. Ces Iettées ne sont autre chose qu'une masse de grosses pierres , que l'on jette en confusion dans la Mer , les unes sur les autres , pour en faire
un

un monceau ou Mole, qui puisse résister à la Mer, & mettre à l'abry des vents & des vagues, l'espace dont on propose de faire un Bassin pour le Port. La baze a 32. Toises de largeur, & le travail diminüe à proportion qu'il s'éleve; de sorte qu'estant à fleur d'eau, il revient à 16. Toises, & à huit seulement au couronnement, c'est à dire au marchepied du Mole. On jette du côté de la Mer toutes les plus grosses pierres que l'on peut trouver, afin qu'elles ayent plus de résistance; & l'on jette les plus petites du côté du Port, par dessus lesquelles on répand de petis cailloux, afin que les Vaisseaux puissent y aborder sans peril de se blesser. Il y a de plus du même côté du Port une Banquette qui regne tout le long du Mole, laquelle a six pieds de largeur, & on luy a donné deux pieds de hauteur, afin qu'elle ait au moins un pied franc au dessus de la superficie de l'eau. Cette Banquette est faite non-seulement pour servir d'ornement; Mais aussi pour rendre l'abord des

Vaisseaux & la communication du Mole plus commode , & pour arrester & affermir le revestement d'un Glacis qui est au dessus. Depuis cette Banquette montant jusques au couronnement, c'est vn Glacis revestu de grandes pierres plattes, qui doit être bien lié avec de bon cimēt, ou avec du mortier d'une pierre appelée Pouzzolane , que l'on fait venir d'Italie , & qui n'est pas sujette à la corruption de l'air de la Mer. Pour descendre du Mole à la Banquette , & pouvoir aborder les Vaisseaux , on a fait déjà plusieurs escaliers qui ont trois Toises de largeur ; & il y en aura encore tout au tour du Port , coupant le Glacis de vingt en vingt Toises. On doit aussi faire de pareils travaux du costé des décombremens , c'est à dire aux endroits ou l'on a pris des pierres dans la Montagne pour faire la Lettée ; & en un mot on les continuera, autāt que l'on pourra, tout autour du Port, pour le rendre plus seur & plus commode. Pour attacher ces Vaisseaux , on a posé dans chaque es-

pace qui se trouve entre deux escaliers, cinq Colonnes, que les Conducteurs de ces Ouvrages appellent des Nofals ou des Amarras ; sçavoir trois au pied du Glacis, dont les deux sont placées à chaque costé des Escaliers, & la troisième entre les deux à égale distance ; les deux autres seront assises au dessus, & à demy Toise du Glacis, sur le couronnement, de maniere qu'elles se trouvent scituées entre deux de celles qui sont en bas. Ces Colonnes sont de pierre de taille la plus dure qui se peut rencontrer. Elles ont vingt pouces de diametre, & neuf pieds de hauteur, dont six sont façonnés à faces & à angles, pour estre maçonnés avec du mortier & du ciment, & enclaués dans le corps du Mole. Les trois autres pieds sont taillez en rondeur, & sortiront hors de la Maçonnerie. On prétend en outre y mettre des anneaux de fer de grosfeur convenable, bien scellez & bien cramponnez, pour y attacher plus seurement & plus facilement les Vaisseaux qui seront dans le Port. Les ex-

trémitez des deux Moles, qui auront davantage à souffrir des efforts des vagues, auront beaucoup plus de largeur que les Moles mêmes; parce qu'on doit faire une tour de chaque costé pour la defense du Port; Et on les fortifiera encore, soit par des ouvrages de charpente, soit par des enquaissemens. Enfin pour rendre le Port plus seur, & mettre les Vaisseaux tout à fait à l'abry du vent, on doit faire au dessus & tout le long du Mole du costé de la Mer un mur, qui aura quatre ou cinq pieds d'épaisseur & huit de hauteur, compris les Banquettes qui seront du côté du Port.

Vous serés sans doute surpris, Monsieur, quand je vous diray, que l'on commence déjà à connoistre l'utilité de ce Port; & que quoy qu'il n'y ait encore qu'une portion du Mole qui soit faite, & qu'elle n'ait pas sa perfection, n'ayant pas ce mur de huit pieds de hauteur que l'on doit faire sur le couronnement de la Lettée, neantmoins les Vaisseaux y sont en seureté. Il ne se passe plus de jour,

qu'il n'y en arrive quelqu'un, pour y faire un entrepos, & y passer la nuit, ou pour y chercher l'abry pendant la tempeste. Il y en a même qui viennent y charger, & je vous en parle avec certitude, parceque je l'ay veu. Au dernier voiage que i'y fis, je trouvay neuf bastimens, dont trois estoient des Barques de Gennes qui chargeoient du vin, les autres estoient de Frontignan & de Narbonne, & ils y avoient tous sejourné pendant vne tempeste qui a duré trois jours, avec tant de violence, qu'estant à la campagne, nous en avions descouvert les effets de trois lieües, c'est à dire les vagues fort émeües & toutes blanches d'écume. Quoy que les vagues eussent passé par dessus le Mole, aucun Vaisseau neantmoins n'avoit branlé, & tous estoient demeurés fermes à l'ancre, ou attachez seulement à quelques rochers.

Mais, Monsieur, depuis mon retour en Languedoc, j'ay appris deux choses beaucoup plus considerables, & qui sans doute vous persuaderont

absolument du succès de ce Havre. La première est, que pendant la dernière Assemblée des États de la Province, étant arrivé sur cette Mer une tempeste furieuse qui dura quatre jours, & fit apprehender que tous les Ouvrages ne fussent renversés; on trouva qu'il s'y estoit assemblé jusques au nombre de soixante - dix Vaisseaux, qui estoient venus s'y mettre à l'abry, & s'y estoient tous heureusement logés, sans qu'un seul eût esté endommagé. La seconde est, que Monsieur de Bezons partant de Montpellier au mois d'Avril dernier, pour venir en cette Ville, & visiter le long de sa route tous les travaux de la Communication des Mers, commença sa visite par le Port de Sette, où s'estant fortuitement rencontré le lendemain d'une tempeste à peu près semblable à celle dont je viens de vous parler, il apprit qu'il s'y estoit trouvé la nuit, jusques à quarante cinq bastimens, dont il y en avoit encore à son arrivée vingt huit à l'ancre, le reste étant parti le matin.

Pour continüer le recit que j'ay commencé de vous faire du voiage que je fis à Sette, comme on m'avoit dit plusieurs fois que ce Port n'avoit point de fond; que les environs du Cap n'estoient à proprement parler qu'une Plage; & que de distance en distance il se trouvoit des bancs de sable, où les Vaisseaux échoüoient: je m'en éclaircis avec soin de tous les Patrons des Vaisseaux, que je rencontray sur les lieux. Je les entendis tous separement, sur tout ce que j'avois à leur demander; & tous sans estre concertés, me dirent unanimement, que veritablement le Port ne seroit jamais bon pour les Vaisseaux de guerre, ny pour les grands Navires; mais seulement pour les Bastimens de cinq à six cens tonneaux & au dessous, qui estoient ceux qui avoient le plus de cours en cette Mer. Ils me dirent de plus qu'il y avoit longtemps qu'ils navigoient sur cette coste, mais qu'ils n'y avoient jamais trouvé aucun banc de sable; & que comme jusques à present il n'y avoit

point eu de Port , tout ce qu'ils avoient apprehendé , avoit esté d'y estre surpris du vent , parce qu'en effet tous les bords de la Mer n'estant que plages , ils ne sçavoient où se mettre à l'abry : en forte que s'il s'y estoit perdu autrefois quelques Vaisseaux , à present qu'il y avoit vn Port , ils iroient par tout avec la mesme seureté qu'en plaine Mer. Ils adjouèrent à cela , que de la façon dont on plaçoit l'entrée du bassin , ils y entreroient avec le vent en poupe par les vents les plus à craindre , & que n'y ayant que le vent de terre , qui pût leur donner de la peine , ils m'asseuroient que l'on y entreroit de tous vents , parceque le vent de terre n'estoit jamais rude en cette contrée.

Je ne voulus pas , Monsieur, me rapporter tout à fait à ce que me dirent ces Patrons, que le desir de trouver quelque abry pouvoit faire parler de la sorte ; je me mis sur la Mer , & avec une Barque de Pescheur , je fus sondertousles endroits du Port. l'y trouvay par tout un fond depuis douze
jusques

jusques à vingt, vingt-deux & vingt-trois pieds d'eau, c'est à dire aux endroits où les Vaisseaux doivent aborder, parceque du costé de la Plage il n'y a point d'eau comme ie vous l'ay déjà dit. Le ne fus pas encore content de cette épreuve, je passay plus outre, & fus bien avant dans la Mer tirant vers le Rhône, pendant que Monsieur De Hericourt Cōseiller au Presidial de Soissons, qui fait la fonction de Procureur du Roy dans nostre Commission de la Reformation des Forests, estant dans vn autre petit Bastiment, fut du costé de Narbonne aux environs du Cap. Nous sondames l'un & l'autre de tous costez; Nous y fimes passer des filets de Pescheurs; & non seulement nous ne rencontrâmes aucun banc de sable, mais nous reconnûmes aussi qu'à proportion que nous avancions dans la Mer, nous trouvions par tout d'autant plus de fond. Nous fimes même une experience que les Matelots nous avoient apprise, pour nous confirmer ce qu'ils nous avoient dit de la

bonté & de la seuret  de certe Mer ; C'est qu'autant de fois que nousy jettions l'Ancre, il ne nous rapportoit que de la terre rouge , qui marque un fond de terre solide,   la difference de celuy de la Plage qui n'est que du sable. Nous fimes encore   nostre retour une autre  preuve , qui est que l'on pouvoit entrer dans le Port par le vent de terre , qui est tout   fait contraire , & nous y arriv mes en effet comme ce vent souffloit, mais veritablement apr s avoir fait de longs circuits & bien boulin .

Pour achever de vous dire , Monsieur , tout ce que je s ay concernant ce Port ; c'est qu'on doit bastir une Ville tout autour & aux environs. On me fit voir sur la pointe du Cap les vestiges d'un petit fort   trois Bastions avec une Tour au milieu , que le dernier Conestable de Montmorency Gouverneur de Languedoc y avoit fait construire pendant les guerres civiles, pour emp cher qu'en se saisissant de cette Eminence , on n'incommod t toute cette Coste de

Mer, & le commerce qui se fait sur les Estangs. On ne pretend pas en rétablir les ruines ; mais on veut comprendre cette hauteur dans l'enceinte de la Ville, y faire des bastimens convenables au dessein de l'établissement de la Navigation, & sur tout y faire une Tour sur le bord de la Mer répondant directement à l'entrée du Port, pour la plus grande seureté des Vaisseaux. Il y a déjà quantité de petites maisons que l'on a basties pour la retraite des Ouvriers.

Voilà, Monsieur, une grande description du Port de Sette, & vous me demanderez peut estre quel rapport il a avec les Canaux de la Communication des Mers : C'est ce qui me reste à vous dire pour conclure ma relation. Tout le long des Costes de Languedoc entre la Mer & la Terre il y a, comme ie vous l'ay déjà dit, quantité d'Estangs qui sont separez de la Mer par une petite Langue de terre, qui n'est autre chose que la Plage, & ils n'ont d'eau que ce que la Mer leur en donne par les Graux. On

appelle Graux les passages qu'elle s'ouvre à travers la Plage, quand elle est forte & qu'elle fait irruption ; Et ces mêmes passages changent au gré du vent, & donnent communication des Estangs à la Mer. Mais cōme cela ne peut estre utile qu'aux petits Bâtimēs, à cause qu'il n'y a point assés de fond, ny en la pluspart des Estangs, ny aux Graux, ny en plusieurs endroits de la Mer où ils aboutissent : Il a falu trouver moyen de rendre cette Communication parfaite, & propre pour toutes fortes de Vaisseaux. Le plus grand & le plus profond de tous ces Estangs, que l'on appelle l'Estang de Tau, se trouvant heureusement au voisinage du Cap de Sette, c'est celui par lequel on a resolu de faire la Communication. Il est de grande étendue, & a vingt-cinq & trente pieds de profondeur en plusieurs endroits. La Navigation y est belle, commode & seure ; & au besoin même il peut servir de Port. D'un costé on doit y faire aboutir les Canaux qui viendront de Naurouse ou du

Point de partage, & qui communiqueront à l'Océan; & de l'autre côté on y a fait joindre un petit Canal que l'on prend au travers de la Plage, par lequel il aura communication à la Mer Méditerranée. Ce Canal est presque achevé, & il ne reste plus qu'à ouvrir & percer un reste de Plage, pour luy donner son embouchure dans le Port. Il aura 800. Toises ou environ de longueur, & il y en a déjà 776. de faites. On luy en donne huit de base, seize d'ouverture, & deux de profondeur. On a fait à droit & à gauche un Courridor, le long duquel regne de part & d'autre une levée de six à sept pieds de hauteur, qui en a dix-sept ou dix-huit de base & sept au Couronnement. Mais il y a cette différence à observer tant au regard du Canal que de la levée, que ce qui passe dans la Plage n'est que terre, & que ce qui passe dans l'Estang est basté ou revesté à pierres seches. Comme l'Estang estoit fort plat sur les bords, il a fallu durant l'espace de 420. Toises, y creuser le

Canal, & le fortifier de ces sortes de Murs pour empescher les eaux de l'endommager. Et parceque le rivage de la Mer est aussi fort plat, on y creusera de la même sorte, & l'on continuera le Canal jusques à ce que l'on y trouve seize pieds de fond, luy donnant insensiblement un peu plus de largeur, à mesure qu'il s'avancera dans la Mer, afin que l'entrée en soit d'autant plus facile. On fera aussi à droit & à gauche un semblable Mur, que l'on fortifiera avec des ouvrages de Charpente, pour le deffendre de l'assablement. Après toutes ces precautions on peut répondre sans aucun risque du succès de la Communication des deux Mers, & je me persuade, Monsieur, que vous en estes déjà convaincu. Il ne reste plus qu'à vous parler des avantages & des secours que le public en doit attendre.

Vous avés pû connoistre par avance l'utilité du Port de Sette, par ce que je vous ay dit en passant du grād assemblage de Vaisseaux qui s'y estoit

fait pendant quelques tempestes. Si on veut croire les Patrons qui frequentent les Costes de Provence & de Languedoc , le Chevalier de Ferrieres ne s'est perdu avec les cinq Galeres du Roy , que parce qu'ayant entrepris de faire Canal sur le Golfe de Leon , il y fut surpris de la tempeste , & perit malheureusement , pour n'avoir aucun Havre , où il pût aller se mettre à l'abry. Ce sont des conjectures que font ces gens de Marine , lesquelles peut estre ne sont pas veritables , mais qui ont beaucoup de vray-semblance. En effet il n'y a personne qui ait fait voiage sur cette partie de la Mediterranée , que nous appellons Golfe de Leon , qui s'estend depuis la Coste de Provence le long de celles du Languedoc & du Roussillon , & va jusques à celle d'Espagne ; qui ne connoisse qu'il n'y en a guere au monde de plus orageuse. La navigation y est d'autant plus perilleuse , que les vents Meridionaux dont cette Mer. est agitée , poussant toujours & emportant par leur vio-

lence les Vaisseaux du costé de la terre, on est toujourns dans le hazard d'aller échoüer sur le sable, faute de Port où l'on puisse se retirer. De sorte que l'on peut dire que par l'establisement de ce Port, l'on rend cette Navigation plus seure, & que l'on ouvre au Languedoc la porte du Commerce. Voila ce qui se peut dire de ce Havre en particulier.

Mais pour parler en general des avantages que la Communication des deux Mers apportera, ils consistent à mon avis en trois points. Premièrement, en ce que par ce moyen le Languedoc trouvera plus facilement le debit de ses danrées. Cette Province, qui est sans contredit la plus grande du Royaume en estendue de País, & la plus riche par l'abondance & la multiplicité des fruits & des danrées dont elle est remplie, demeuroit avec tout cela dans vne espece de disette, manquant des richesses que le Cõmerce a acoustumé d'apporter aux lieux où il s'exerce. Par l'ouverture du Canal, que l'on peut dire

re qui la traverse d'un bout à l'autre, si on considère les Estangs & les Rivières du Rhône & de la Garonne qui y aboutissent, elle trouve par tout le débit de ses huiles, de ses vins, de ses grains, de ses lanefices, & généralement de toutes les choses dont elle abonde. Elle les répand à droit & à gauche & les distribue tant au dedans qu'au dehors du Royaume, par les deux issues du Canal dans l'Océan & dans la Mer Méditerranée & reçoit de toutes parts avec la même facilité & par les mêmes issues, les choses dont elle a besoin, & qui ne croissent pas sur son fonds.

Le second avantage consiste en ce qu'au lieu que l'on a voituré jusqu'à présent toutes les marchandises qui nous viennent du Levant, à grands frais, & avec peril, le long des côtes d'Espagne, dont on fait le tour passant par le d'étroit de Gibraltar, on les rendra désormais à Bourdeaux & aux autres Ports que nous avons sur l'Océan, par un chemin beaucoup plus court & plus seur, & mé-

me , à ce que l'on pretend avec moins de dépense. Je dis à ce que l'on pretend , parceque je ne suis pas encore assés éclaircy sur ce point , pour vous en parler affirmativement ; cela dependra de la grandeur des Vaisseaux dont on se servira pour le transport des marchandises , du temps que l'on employera à les voiturer de Sette à Bourdeaux , & des droits qui seront imposés sur chacune. Je sçay seulement que les Vaisseaux qui navigeront sur le Canal , ne peuvent avoir plus de huit,neuf,à dix Toises de longueur , & deux Toises & demie à trois Toises ou environ de largeur.

Le troisiéme avantage que ces travaux produiront , est que l'on pourra faire par eau tout le tour de la France , passant par la plus belle route & par les plus belles Villes du Royaume , & faisant seulement quatre journées de chemin par terre. Par exemple on peut s'embarquer à Guise sur la Riviere d'Oyse, rendüe depuis peu navigable au dessus de la Fere, & descendre jusques à son embouchure

dans la Seine, passant par Riblemont,
 la Fere, Chauni, Noyon, Compie-
 ne, Verberie, Pont S. Maxence, Creil,
 Pontoyse & Conflans. Quittant cet-
 te Riviere, on remonte la Seine jus-
 qu'à Montreau, & l'on passe par S.
 Germain, S. Denis, Paris, Corbeil,
 Melun. A Montreau l'on prend la Ri-
 viere d'Yonne, que l'on remonte jus-
 ques à Auxerre, passant par Pont sur
 Yonne, Sens, Ville-neuve le-Roy &
 Joigny. A Auxerre on quitte la Rivie-
 re, pour prendre les voitures de ter-
 re pendant quatre journées d'un che-
 min de traverse, sur la route duquel
 on trouve, Saulieu, Arnay Leduc, &
 quelques autres lieux, jusques à Châ-
 lons, où l'on s'embarque sur la Sao-
 ne, descendant à Macon, Tournus,
 & Trevou jusques à Lion. Là on se
 met sur le Rhône, & on descend par
 Vienne, Coindrieu, Tournon, Valen-
 ce, la Voute, Viviers, le Bourg S.
 Andiol, Pont S. Esprit, Mornas,
 Roquemaure, Avignon & Ville-neu-
 ve, Beaucaire & Tarascon. Après avoir
 quitté le Rhône, on prend la Robine

d'Aigues-Mortes, laquelle est un Canal fait d'ancienneté, qui communique de cette Riviere aux Etangs de Languedoc passant par Aigues-Mortes. L'on peut aussi voir par cette route la Ville de Montpellier, qui est proche des Etangs, monter en suite par les canaux à Narbonne, Carcassonne & Castelnaud'Arry, & descendre à Toulouse, pour y prendre la Garonne, sur laquelle on va à Bourdeaux par Verdun, Auvillar, Agen, Port Sainte-Marie, Tonnens, Marmande, Langon & Cadillac. Prenant en suite la Mer le long des Côtes de France, l'on y trouve quantité de beaux Ports & de belles Villes; & rentrant par la Seine l'on voit Roüen & les autres Villes qui sont le long de cette Riviere jusques à l'embouchure de l'Oyse, que l'on reprend pour retourner d'où l'on estoit party.

Trouvez bon, Monsieur, que je vous aye fait ce long recit pour vous faire voir l'utilité & la beauté de cette entreprise; & que j'adjoûte enco-

re que comme la France est abondante en Rivieres qui ont leurs embouchures dans la Mer, les Curieux peuvent y entrer, pour voir par ces ouvertures naturelles, tout ce que le Royaume a de plus belles Villes & de plus beaux Pays.

Pour vous tirer de l'obscurité, où ma maniere d'écrire fort grossiere, & qui ne s'est ny raffinée, ny polie en Gascogne, aura pû vous lasser, j'ay adjousté à ma relation plusieurs figures avec des Tables, qui vous marqueront & vous développeront tout ce que je vous ay mal expliqué. L'aurois desiré pour vôtre plus grande satisfaction avoir pû mieux faire, & que mon expression & mon style eussent pû répondre à la dignité du sujet : Mais il y a long-temps que vous connoissés mes forces, ou pour mieux dire ma foiblesse. Lorsque vous m'avez mandé de vous écrire ce qui estoit venu à ma connoissance, & quel sentiment j'avois de cette entreprise, vous sçaviés ce que vous deviés attendre de moy. Et j'ay voulu

en executant, avec promptitude, & avec soumission, ce que vous m'avez ordonné, vous marquer la continuation du respect, avec lequel j'ay toujours esté & seray toute ma vie.

MONSIEUR,

*A Toulouse le sixié-
me May 1671.*

Vostre tres-humble & tres-
obeissant serviteur,
DE FROIDOVR,

SECONDE LETTRE.

A MONSIEUR BARRIL-
lon d'Amoncourt, &c.



MONSIEUR,

Après vous avoir donné la description que vous avez désirée, des travaux que l'on fait en cette Province pour la communication des deux Mers ; j'ay crû que pour satisfaire pleinement vostre curiosité, je devois, à proportion qu'on les avance, vous informer de leur progresz & de leur succez.

Il y a quelque temps que je me trouvoy à Montpellier, après avoir fait mes visites en Vivarez ; Et comme j'avois resolu de prendre les plus courts chemins, pour aller à droit & à gauche dans les basses Pyrenées, & dans les montagnes noires, où j'a-

vois encore plusieurs forests à voir; Monsieur l'Intendant desira que je me détournasse pour aller voir l'estat du Port de Sette. - J'y fus au giste le vingt-deux Octobre dernier, & j'y passay la matinée du vingt-trois à visiter les Ouvrages, à voir les Bâtimens qui étoient au Port, & les marchandises que l'on dispoisoit au Canal, pour faire un nouveau chargement.

Le me promenay d'abord sur le Mole, & je fus fort surpris de le trouver si avancé, depuis un an que je ne l'avois veu. Le le mesuray moy-même, & comptay jusques à trois cens dix-sept Toises de longueur, comprenant dans ce travail trente Toises d'ouvrage qui avoit esté faites par les premiers Entreprenneurs, avant que le Sieur Riquet s'en chargeât; Et toute cette longueur estoit à sa perfection, sinon qu'il y manquoit seulement le mur de huit pieds, qui doit estre fait du costé de la Mer.

Le vous avois dit dans ma Relation

tion precedente, que l'on devoit faire deux jettées, l'une du côté du Cap, & l'autre du côté de la Plage; & que la premiere, qui est le Mole même dont je vous ay parlé, devoit avancer trois cens Toises dans la Mer, & estre continuée en suite à Angle Obtus la longueur de cent autres Toises, tirant vers la seconde jettée, pour former le Bassin du Port. Mais j'appris des Conducteurs des travaux, que l'on avoit changé de dessein, sur une remarque que l'on a faite, que le Bassin se nettoyoit de jour en jour par les Courans, & qu'il y avoit presentement plus de fond au Port, que lorsque l'on a entrepris de le faire. On se propose donc de retrancher la jettée qui devoit estre faite du costé de la Plage, & le retour que l'on devoit donner à l'autre, parceque cela auroit empêché que la Nature n'achevât ce qu'elle a commencé de faire si heureusement pour le succez de cette entreprise. Et comme d'ailleurs on a éprouvé que ce qu'il y a de Mole avoit garenty

jusques à present les Vaisseaux qui
 se sont retirez dans ce Havre, de tous
 les vents qui sont connus sur le Gol-
 fe de Leon, l'on se resout de ne faire
 qu'une seule Iettée. On pretend seu-
 lement de la porter plus avant dans
 la Mer, pour donner plus d'étendue
 au Bassin du Port; Mais comme cela
 est de la derniere importance, Mon-
 sieur le Comte de Vivone, Mon-
 sieur l'Intendant, & les Deputez de la
 Province doivent se rendre sur les
 lieux avec le Sieur Riquet, le sieur
 de la Feuïlle, Directeur des Ouvra-
 ges, les meilleurs Patrons, & les
 gens les plus exprimentez, pour con-
 clurre à quoy on se determinera. Le
 sceus des memes Conducteurs des
 travaux, que l'on avoit aussi changé
 de dessein, pour le placement du
 Mur qui doit estre fait sur le couron-
 nement du Mole. Au lieu qu'on le
 devoit mettre sur le bord du Talus
 qui regarde la Mer, on se propose
 de le placer à peu près au milieu de
 la Iettée. Ainsi on laissera vn espace
 suffisant pour faire passer & tourner

une charette du costé de la Mer , afin que si quelque tourmente extraordinaire causoit quelque rupture au Mole , ou quelque decombement ou ébranlement , on püst y remedier en y aportant & y jettant de nouvelles pierres.

Pour ce qui regarde la seureté & l'utilité du Port , chacun en est presentement convaincu. I'y comptay jusques à cinquante deux Barques , presque toutes chargées de vin , qui n'attendoient que le vent fauvorable pour partir ; Et vous remarquerés , Monsieur , qu'il n'y en avoit que treize de France , tout le reste estant d'Italie & d'Espagne. Le Canal qui doit servir de communication des Estangs à la Mer , estoit encore remply de petits Vaisseaux chargez de vins , pour en faire un nouvel embarquement sur les Vaisseaux qui arrivent journellement au Port.

Vous aurés sceu sans doute une chose que je crois estre maintenant divulguée par toute l'Europe , que le Vendredy 31. Juillet dernier , deux

Je sçay bien que cét éssay qui a succédé si heureusement, n'a pas encore guery l'esprit des gens du Pays, & que vous en trouverés quantité qui vous diront, que l'entreprise de la Communication des Mers ne reüssira jamais. Mais il est constant que le Canal a esté remply d'eau, & que l'on y a fait passer à la veüe de Toulouse, vne Barque magnifique faite exprés pour la ceremonie, avec trois des plus grands Vaisseaux de la Garonne, qui sont heureusement montés jusques à Naurouze. L'eau y seroit toujours restée, s'il n'avoit esté jugé à propos de la laisser écouler, pour donner aux Ecluses nouvellement faites, le temps de se seicher & de s'affermir.

Aprés ce succès, je ne crois pas que vous puissés douter que l'on ne reüssisse aussi-bien du costé de la mer Mediterrannée. Les travaux s'y avancent avec une diligence extraordinaire, & si on continüe de travailler toujours de la sorte, j'ose vous asseurer que dans deux ans l'Ouvrage

de la Communication sera parfait.

J'ay veu tous ces travaux en retournant de mes voyages à Toulouse. J'ay remarqué quelque changement à ce que je vous avois mandé du détour des Ruisseaux & des Ravines qui descendent des costaux qui regnent le long du Canal; Mais c'est si peu de chose, que cela ne vaut pas la peine d'en parler.

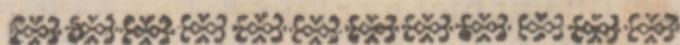
Je doute que vous ayés esté content des Plans que je vous ay envoyés pour éclaircir les obscurités que vous aurez pû rencontrer dans ma Relation, & pour vous représenter & vous faire mieux comprendre les travaux que je vous avois mal expliqués & mal décrits. Mais je ne suis pas plus habile Ingenieur, que je suis habile Ecrivain, & je n'ay trouvé icy personne, ny même aucun Graveur, duquel j'aye pû tirer le moindre secours pour vous mieux tracer ces figures. Si je ne vous ay pas bien dépeint les lieux ny le pays, je m'imagine qu'au moins je vous ay donné l'idée des choses que ie voulois vous faire con-

cevoir ; Et je puis vous certifier que de tous les Plans que l'on a faits jusques à present de la Rigolle depuis sa naissance jusques à Naurouse , & du Canal depuis N'aurouse jusques à Toulouse, il n'y en a pas de plus exact que celuy que je vous ay donné ; parceque c'est moy-même qui ay mesuré ou fait mesurer l'un & l'autre pied à pied. Je voudrois pouvoir vous tracer avec autant d'exactitude la route que l'on tiendra depuis Naurouse jusques à l'Estang de Tau ; Mais je ne l'ay pû faire designer dans le Plan du Canal, que sur ce que j'en ay appris du Sieur Riquet, qui ne s'attachant pas à suivre ses premiers desseins, les change tout autant de fois qu'il trouve un meilleur party à prendre. Je suis avec respect.

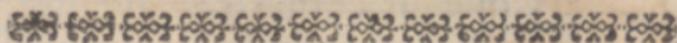
MONSIEVR ,

*A Toulouse le quin-
sième Decembre 1671.*

Vostre tres-humble & tres-
obeissant serviteur,
DE FROIDOVR,



A TOVLOVSE,
Par I. PECH, Imprimeur ordinaire
des Estats generaux du Pais de
Foix, près les FF. Prescheurs.



TROISIÈSME LETTRE.

A MONSIEUR BARRIL-

lon d'Amoncourt, &c.

MONSIEUR,

C'est pour continuer à vous donner des nouvelles des travaux qui se font en cette Province, que je vous fais cette troisième Lettre. Vous les trouverez sans doute un peu vieilles, parceque la Gazette m'aura prevenu, mais en récompense elles vous en apprendront davantage.

Vous sçavez donc que le Lundy huitième du courant, Monsieur le Comte de Vivonne, suivant la resolution que je vous manday dernièrement qu'on avoit prise, se rendit au Port de Sette, & qu'il y arriva sur le minuit avec six Capitaines de Vaisseaux, & quelques gens de Marine

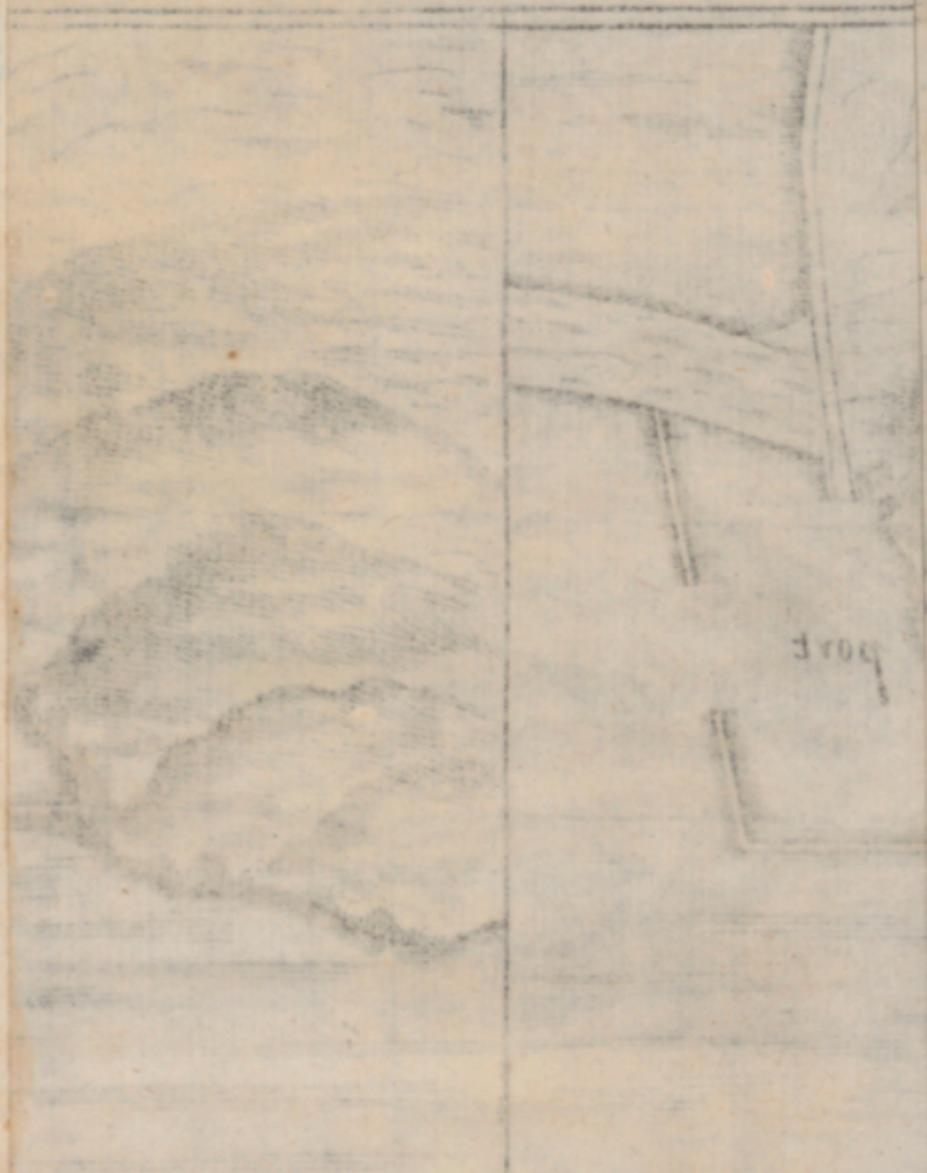
M

des plus expérimentés. Monsieur le Marquis de Castries Lieutenant General de la Province , & Monsieur l'Intendant s'y rendirent aussi le lendemain matin avec Monsieur l'Archevêque de Toulouse , & Monsieur l'Evêque de Commenge. Le sieur de la Feuille, qui est chargé de la principale direction des Ouvrages , estoit sur les lieux , qui leur fit voir & reconnoître toutes choses , afin qu'après les avoir bien examinées , ils pussent prendre une dernière résolution pour l'achevement de ce Port.

Il estoit question de resoudre si on s'en tiendrait au premier dessein , qui estoit de faire deux lettées , l'une attachée au Cap avec un retour tirant vers la Plage , & l'autre attachée à la Plage , répondant à l'alignement de ce retour , y ayant un vuide entre-deux pour entrer dans le Havre avec le vent Grec en poupe, suivant la description que je vous en ay faite: ou bien si on ne feroit que la seule lettée que l'on avoit commencée du costé du Cap; qu'elle longueur en ce cas on

Application

Des dunes



la construction

Dessin de

M. Riquet

00

Cette pour

diuers desseins pris

de cette



de cette pour

de Ricquet

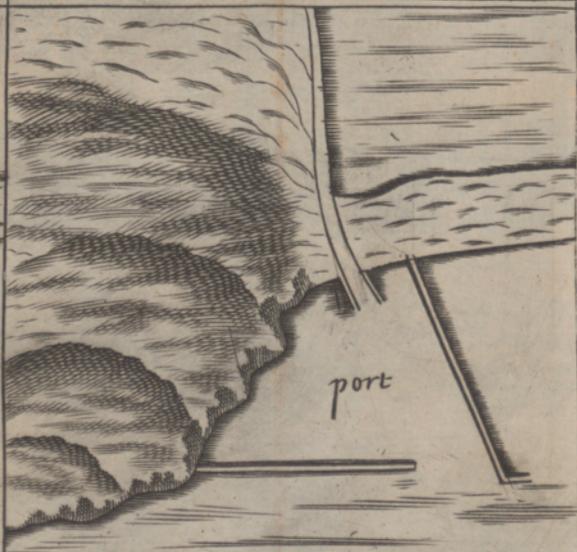
de cette



Carte pour l'explication

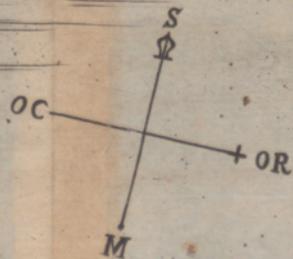
Des diuers desseins pris

Pour la construction du port de Cette



Premier dessin pour la construction
du port de Cette

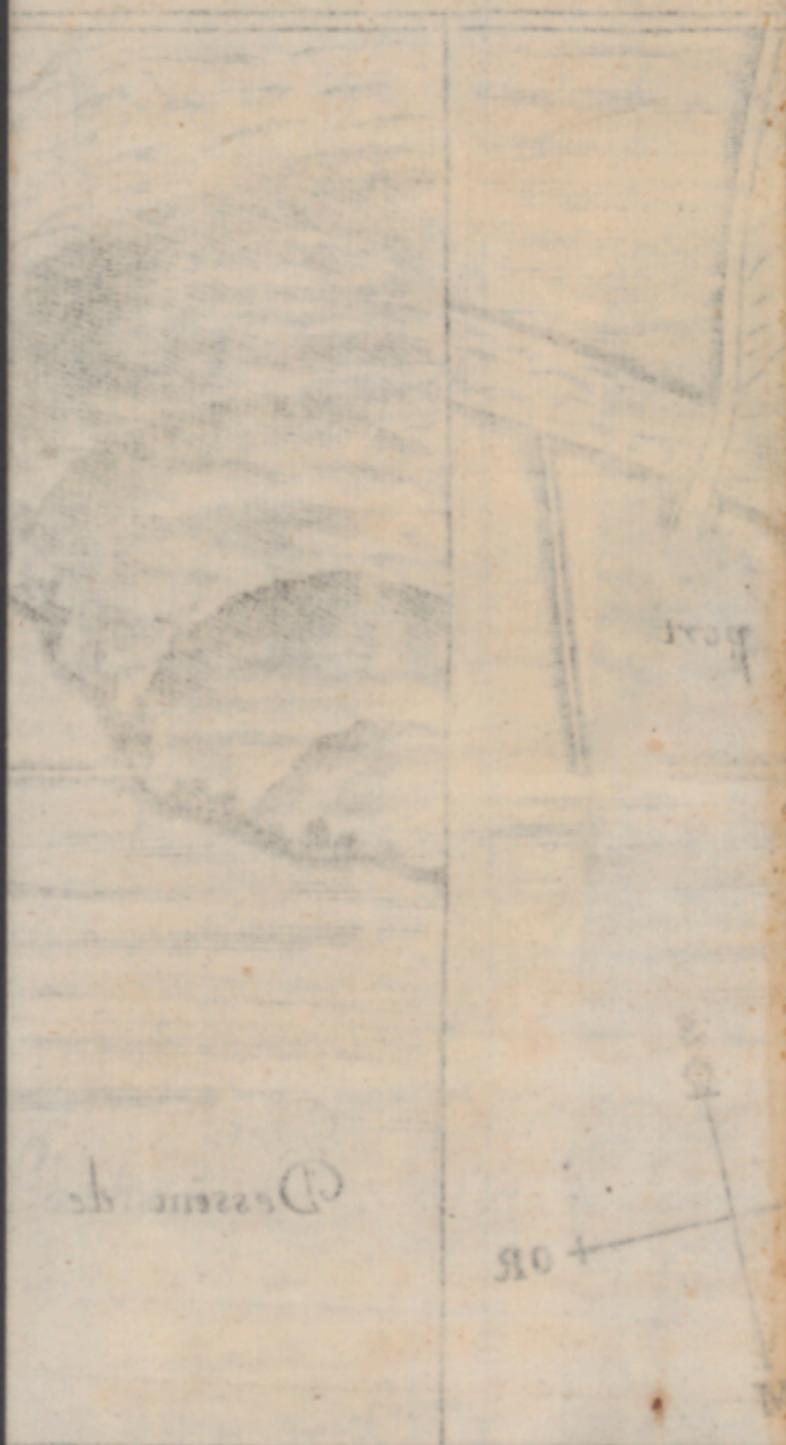
Dessin de
M^r Ricquet



Dessin de l'auteur

Plan de la Cour

1785



luy donneroit, & quels autres travaux on y feroit pour mettre le Port à sa perfection.

A vous parler franchement du premier dessein, j'y ay toujours trouvé beaucoup d'inconveniens: Mais comme je n'ay aucune part, ny au projet de cette entreprise, ny à son execution, ny à la direction des travaux, je n'ay pû en parler qu'à la manière qu'auroit pû faire tout autre particulier, quelquefois à Monsieur l'Intendant, quelquefois à divers Prelats de la Province, & quelquefois même au sieur Riquet, selon que les divers entretiens que j'ay eu avec eux, m'en ont donné l'occasion.

Dés la première fois que je vis le Cap de Sette, & que j'y eus reconnu tout ce que je vous ay écrit, Monsieur, de sa Rade & de l'assablement des Côtes, je remarquay sur toutes choses que nos laquais s'y beignant alloient bien avant en Mer, & n'avoient de l'eau que jusques aux aisselles, & de là je jugeay d'abord qu'on n'éloignoit pas assez le Mole de la

Terre, & qu'il falloit le pouffer plus avant vers la pointe du Cap, pour embrasser davantage de Mer, & faire un plus grand Bassin. Je ne vous en dis pas les raisons, parce qu'elles sont trop palpables; je vous diray seulement que chacun reconnoist maintenant, que si ce Mole avoit esté porté plus avant vers le Cap, on auroit eu à Sette un Havre aussi avantageux, que pas vn autre qu'il y ayt par toute la Mer Mediterranée, & s'il y a quelque manquement en tout ce qui s'est entrepris pour la communication des Mers, c'est asseurement en ce seul point. Vous sçaurés aussi à même temps, que pour le reparer, & pour gagner d'un costé ce qu'on a perdu de l'autre, il a esté resolu de faire le Mole, cent Toises plus long qu'il n'avoit esté projectté.

En second lieu je trouvois beaucoup d'inconveniens à donner à cette Lettée un retour de cent Toises tirant vers la Plage, parceque c'estoit, pour ainsi dire, se boucher le passage; du moins c'estoit diminüer d'autant

l'entrée du Port. Mais ce qui me paroissoit encore de plus fâcheux, est qu'on devoit faire une autre Jetée du costé de la Plage, respondant à ce retour & sur un même alignement, en la maniere que vous l'avez pû remarquer dans le Plan que je vous ay donné du Cap & de ce qui l'environne. La raison que j'avois de desapprouver ce dessein, est que le vent Grec, qu'on avoit reconnu estre celuy qui porte à la Plage le sable qui rend cette Mer incommode, venant à pousser l'eau contre la Plage & contre le Mole qui devoit y estre attaché, & estre directement opposé à ce vent, c'estoit une necessité, que l'eau ne pouvant passer outre, aportast par son retour où reflux, tout le sable à l'entrée du Port, laquelle par ce moyen se seroit trouvée bien-tost bouchée. Pour remedier à cet inconvenient, j'estois bien d'avis qu'on fit une seconde Jetée, mais je voulois la placer autrement. Je voulois la commencer plus haut du costé de la Montagne, & que le bout qui devoit avancer dans la

Mer, repondist à celuy de l'autre Lettée, non pas pointe à pointe, comme on avoit resolu, mais de front, & de maniere que les deux Lettées representassent la figure d'une embrasure. Par ce moyen cette Lettée jointe à la Plage auroit fait une espece de poche ou de bourse, où l'eau poussée du vent se seroit comme engouffrée, & retournant après sur elle même, n'auroit pas porté par son reflux le sable vers l'entrée du Port. Je m'étois figuré en tout cas, que s'il arrivoit qu'il s'en fit quelque amas, ce ne pouroit estre qu'en petite quantité, & qu'il ne s'y arresteroit pas long-temps; parceque tournant l'embouchure du Canal qui doit communiquer des Estangs à la Mer, de maniere qu'elle répondist à l'entrée du Port, le vent de terre ne souffleroit jamais, que le courant de l'eau des Estangs trouvant cette issue, ne nettoyat l'entrée du Port, & n'en chassat tout le sable qui pourroit s'y amasser.

Je raisonnois de la sorte, sans neanmoins oser rien determiner, parce-

que je voyois raisonner autrement des gens fort verlez en ces matieres, qui ayoyent pris toutes les lumieres & toutes les precautions necessaires pour former leur dessein; & dans la relation que je vous en ay faite, je vous ay dit simplement ce qu'ils avoient resolu, mais à la fin j'ay trouvé que j'avois pensé assez juste: & je vous avoüeray aussi de bonne foy, que le sieur Riquet plus habile, plus experimenté, & plus appliqué que je ne suis au succez de cette entreprise, qui est comme devenue sienne depuis qu'il s'est chargé de la faire reüssir, a encore beaucoup mieux rencontré que moy.

Son dessein est de faire une seconde Jetée du costé de la Plage, & au lieu que celle qu'on avoit resolu de faire, devoit estre construite sur l'alignement du retour de celle qui est attachée au Cap, laissant, comme je vous l'ay fait remarquer, Monsieur, un vuide entre deux pour entrer au Port par le vent Grec en poupe; Il pretend la commencer beaucoup plus

loing vers la pointe de la Cabasse, ou pour me faire mieux entendre du costé du Rhosne. Celle qu'on avoit projectée de faire d'abord, ne devoit avoir que cent-trente Toises de longueur; & son intention est de faire celle-cy beaucoup plus longue, & de la porter si avant dans la Mer, qu'elle puisse mettre à couvert du Grec la pointe de la premiere Jetée, à laquelle il pretend aussi qu'il ne faut point donner de retour. Par ce moyen au lieu que l'entrée du Port devoit estre au vent Grec, elle se trouvera au Meridional du costé de la pleine Mer, qui est une situation d'entrée beaucoup plus avantageuse; & le Port en sera aussi plus spacieux & plus seur. Il remédie encore à l'assablement qui vient particulièrement du vent Grec, comme l'experience a fait voir; & il pretend de plus aussi bien que moy, que quand il se formeroit quelque assablement à l'entrée du Port, il sera assurément emporté, & le passage nettoyé par le courant de l'eau du Canal, pour peu que le vent de terre souffle. Ce

Ce dessein estant tres-bon , & le meilleur à mon avis de tous ceux qu'on a proposez jusques à present , il a esté aprouvé generalemēt de tous ces Messieurs qui s'estoient rendus au Port pour resoudre à quoy il faudroit se determiner. La dépense en sera plus grande , mais le succès en sera aussi beaucoup plus assuré. Et je me persuade qu'on en demeurera à ce dernier projet. J'oseray vous dire que je croirois la chose sans contredit, si on construisoit cette Iettée du biais que j'avois projectté la mienne ; ou du moins si on luy donnoit au bout un retour de dix à douze Toises tirant au Grec , pour éloigner autant qu'on pourra de l'entrée du Port , le reflux de l'eau que ce vent poussera contre la Plage & contre cette Iettée , & le sable que ce reflux pouray amener.

Pour vous confirmer dans ce que je vous ay mandé de l'utilité de ce Port , je n'ay qu'à vous dire qu'il ne se passe plus de jour qu'il n'y arrive ou qu'il n'en sorte quelques Barques. On ne croioit pas que les grands Vaif-

seaux pûssent s'y loger ; parce qu'il ne s'y en estoit pas encore veu ; Mais le hafard a fait ce que personne n'avoit osé entreprendre. Il y a six semaines où environ que trois Vaisseaux de saint Malo , s'estant trouvez dans le Golfe pendant une tempeste qui les pouffoit à terre, sans qu'ils se pûssent deffendre contre la violence du vent ; deux qui manquerent de secours , & ne connoissoient pas le Port , ou qui n'osèrent tenter d'y aller , échoïerent sur la Plage du costé d'Aiguemortes : un troisiéme resistant plus long-temps fut aperçeu du Cap où l'on se douta du risque qu'il couroit. On luy envoya quelques Chaloupes pour le secourir , & pour l'avertir qu'il estoit proche du Port ; & il y arriva heureusement en un temps auquel il ne pouvoit plus tenir la Mer , parce que les vivres & l'eau luy manquoient, ny s'exposer à chercher la terre , parce qu'il ne connoissoit aucun lieu d'asile, ou il pust aller se mettre à l'abry de la Tempeste. Il falloit un coup de hafard semblable à celuy-là, pour apprendre

à tous les Patrons qui vogueront sur la Mediterranée, qu'ils n'y ont plus rien à craindre du costé du Golfe de Leon, & qu'en tout temps ils trouveront en ce Port une retraite assurée.

Il me reste, Monsieur, à vous parler du Canal; Mais que puis-je vous écrire autre chose que ce que je vous en ay mandé dernièrement? Il faut que je vous renvoye à Monsieur l'Evêque de saint Papoul, & à Monsieur de Penautier Tresorier General de la Bourse de cette Province, & Receveur General des Decimes, que vous aurés bien-tost à Paris. Ils vous diront que depuis Naurouse jusques à la Riviere de Garonne, le Canal est en sa perfection; Ils vous diront qu'on commence déjà à s'en servir, & que les Marchands de Gaillac entr'autres, qui n'ont pas trouvé du costé de Bourdeaux à vendre leurs vins, ont eu la commodité du Canal pour les debiter dans le Lauragois. Ils vous diront mêmes qu'on y a déjà estably des especes de Coches qui partent de Toulouse, reglement trois fois la



semaine , & y retournent autant de fois de Naurouse. Ils vous diront que s'il avoit esté aussi bien ouvert du costé de la Mediterranée , comme du costé de l'Ocean , la Province auroit tiré cette année plus d'un million par le debit de ses grains dont il y a disette à Malte , en Sicile , & en plusieurs contrées d'Italie. Ils vous diront encore que le sieur Riquet estant party de Toulouse leudy dernier en bonne compagnie , fit monter à Naurouse cinq Barques , & que le Dimanche suivant cette troupe s'estant rendue de saint Papoul à Naurouse , elle s'embarqua dans les mêmes Vaisseaux & descendit jusques dans la Garonne. Ils vous diront enfin que devant estre bien-tost à la Cour pour y porter au Roy le Cayer de la Province , ils se sont mis en Estat de pouvoir rendre à sa Majesté un témoignage assuré du succès de ces Travaux. Outre qu'ils estoient accompagnés de plusieurs Conseillers du Parlement , & d'autres personnes qualifiées de la Province , que je connois avoir esté au-

trefois les plus difficiles à persuader sur le sujet de ce succès, cette Navigation s'est faite avec tant de magnificence, d'éclat & de bruit, & a esté veüe de tant de gens, que je m' imagine que vous ne trouverez plus maintenant personne qui me traite de fou, quand je parleray du Canal & de tous les Travaux qu'on fait icy en la maniere dont je vous en parlois il y a un an, pendant le peu de sejour que ie fis à Paris. Je suis tousiours avec respect.

MONSIEVR,

*A Toulouse le 26.
Feurier 1672.*

Vostre tres-humble & tres-
obeissant serviteur,
DE FROIDOVR,



trefois les plus difficiles à persuader
 sur le sujet de ce succès, cette Naviga-
 tion a été faite avec tant de magnifi-
 cence, d'éclat & de bruit, & a été
 venue de tant de gens, que je m'imaginai
 que vous ne trouveriez plus manie-
 rant personne qui me traite de fou,
 quand je parleray du Canal & de tous
 les travaux qu'on fait icy en la manie-
 re dont je vous en parlois il y a un an
 pendant le peu de séjour que je fis à
 Paris. Je suis toujours avec respect,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-
 dévoué serviteur,
 DE FRODOUR,





[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page]

Monsieur

Il y a cinq ou six Jours, que, retournant de la Campagne, ie trouuay un paquet de m^r Daguesseau dans lequel il y auoit une Lettre, que vous luy aués escrite concernant le Billonnage, qui se faict dans le Bearn, et une Commission, qu'il m'enuoyoit pour ^{vous} visiter les registres de trois marchands que luy aués Indiqués. Je me suis acquitté de cette Commission, ainsi que uous le verres par la Lecture du proces verbal que ie vous en Enuoye. J'ay trouué des marchands, qui ont agi avec beaucoup de Sincerité, qui sans estre surpris m'ont fait voir leur registres sans aucune dissimulation.



Je n'ay pas trouué a propos de tirer des Extraits
du Livre du Sieur Saget, parce qu'il n'y a rien
absolument, qui puisse donner le moindre
Esclaircissement.

Celuy de Jacquier ne contient qu'un seul payement
en piastres; et comme cet article ne porte autre
chose, sinon que Laferre a payé telle somme en
piastres, il me paroît qu'on ne peut pas en tirer
aucune preuve, d'autant moins qu'il est public, que
les monnoyes d'Espagne, sont celles, qui ont le plus de
Cours en Bearn, a cause du Commerce, que l'on y a
avec les Espagnols.

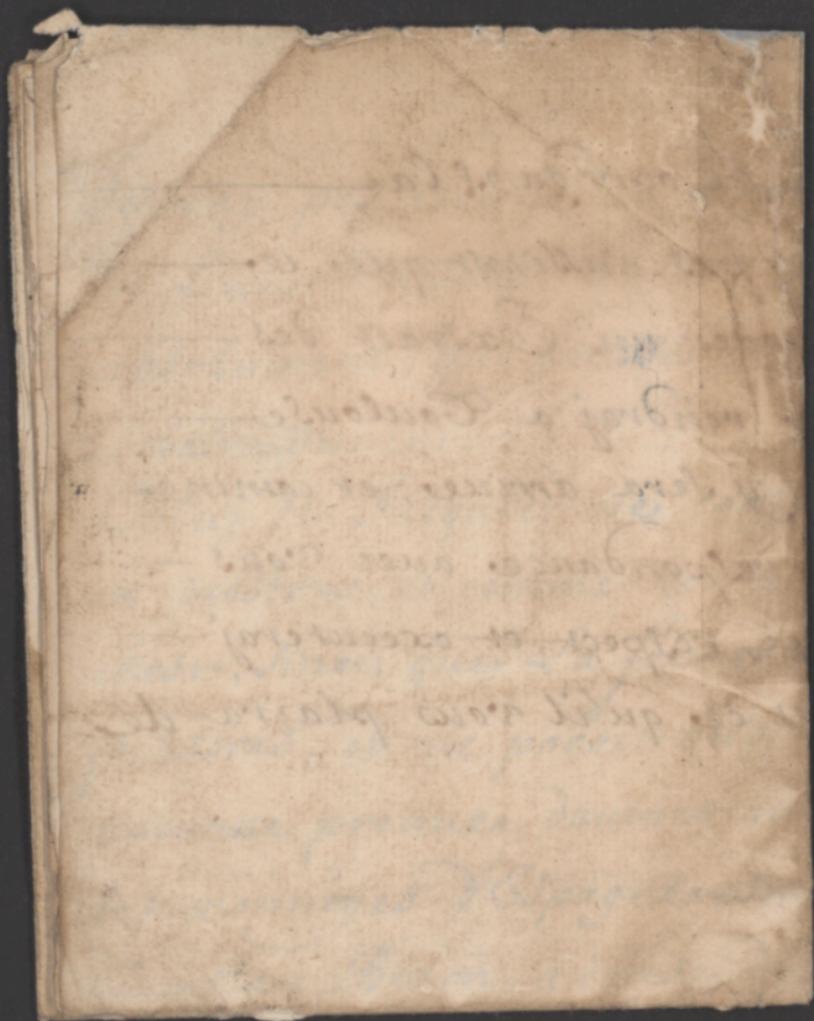
Le Commerce du Sieur Dejean ne consiste qu'en la
Banque, et comme ceux du pays, qui ont tiré des Lettres
de Change de Laferre, ne l'ont payé qu'en ces
monnoyes, il paroît par les registres du S^r Dejean, qu'il
a receu divers payements en reaux et piastres; parceque
Laferre, qui donnoit des Lettres sur Luj, ou sur son
Correspondant a Paris, ne pouvoit payer que des mesmes
Espèces dont on le payoit. Je pars, Monsieur, demain

matin pour aller faire un Tour dans la
Montagne, et ie ne manqueray pas aussitost que ie
seray de retour de vous enuoyer un Extrait des
Livres dud. S^r Dejean. Je me rendray a Toulouse
aussitost que M^r Laquesseau y sera arrivé; et comme
il m'a mandé d'entretenir Correspondance avec vous
sur ce Sujet, ie receuray avec respect, et executeray
avec plaisir et exactitude, tout ce qu'il vous plaira de
m'ordonner. Je suis

Monsieur

a Toulouse, le 6.^e aoust
1679.

Vostre tres humble et
tres obeissant seruiteur.
Peyroux

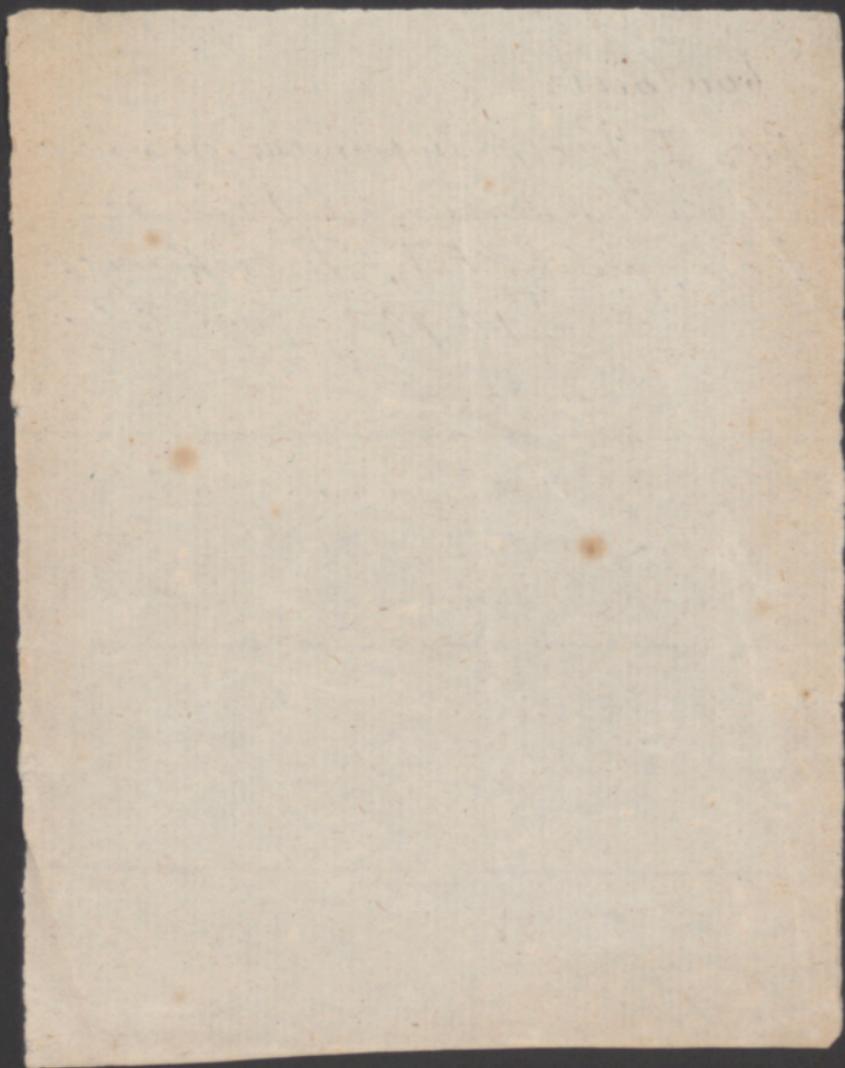


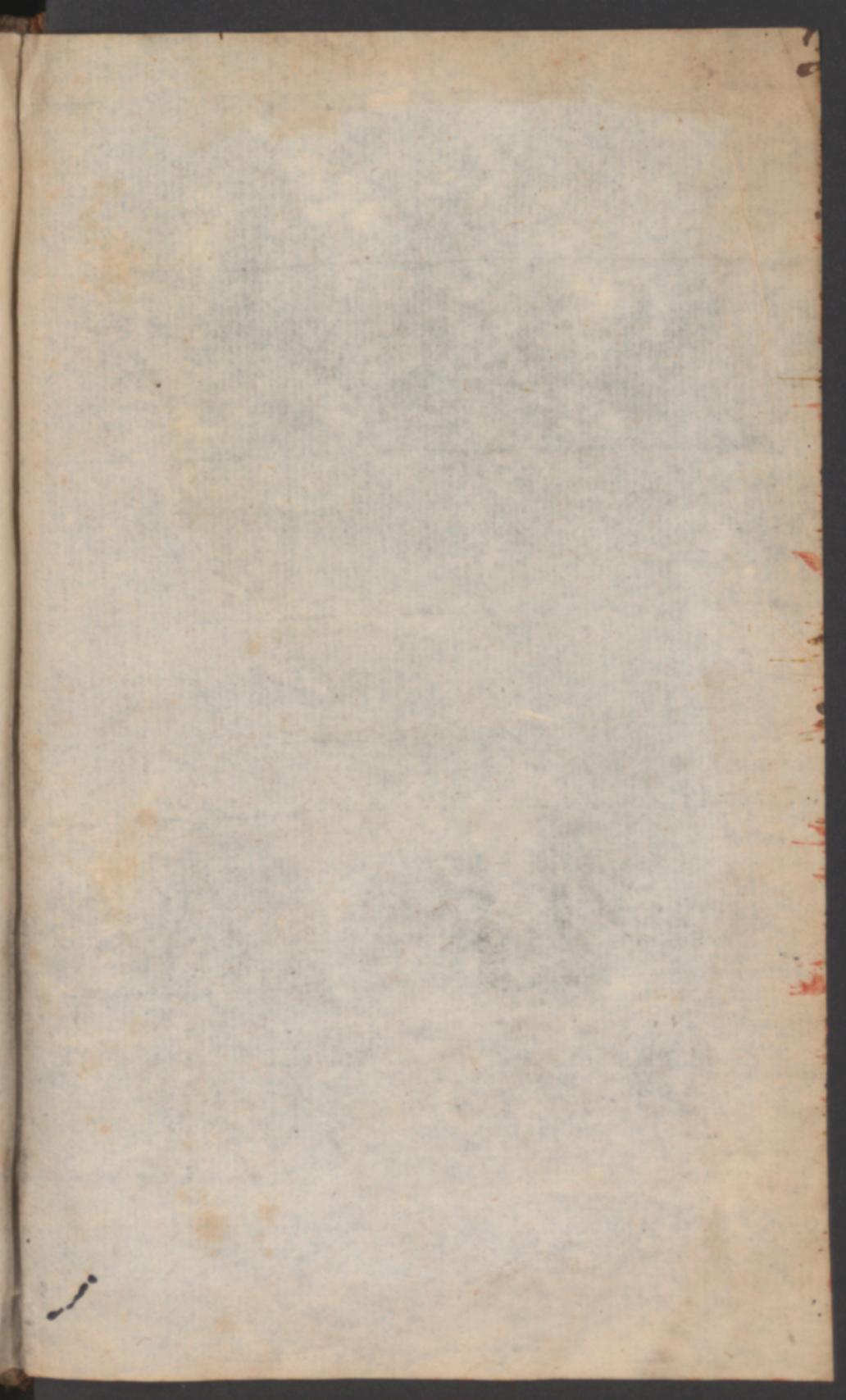
Boulouse

Par I. Pech, Imprimeur ordinaire
des États généraux du Pais de
Foix, pré les V. F. Prescheurs.
[1672] page 88.



Resp Pj xvii - 334





7

1 1 1

1-10

2.100

